

# INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



DS  
53/  
I 5634

Photo Khmer — P.-Penh

*La Majesté Norodom Sihanouk  
Roi du Cambodge*

# LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

# Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40  
ETRANGER ..... Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

## SOMMAIRE

| Pages                                                                                                                                      | Pages                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <i>Le Service Colonial de l'Agence des prisonniers de guerre à Genève</i> , par Gilberte de CORAL-REMUSAT ..... 1                          | <i>Les Conseillers Fédéraux (Cambodge) : M. Poy-Nghinh</i> ..... V |
| <i>Opinion cambodgienne. — Discours de M. Nhek Suong, élève de philosophie au Lycée Sisowath</i> ..... 4                                   | <i>L'Amiral Decoux en Baie d'Along</i> ..... VI et VII             |
| <i>Feuilles errantes : Bokor (suite), par le Dr GUY ISSARTIER</i> ..... 5                                                                  | <i>Le « Kathen » des étudiants cambodgiens</i> ..... VIII et IX    |
| <i>Le Jeune Roi d'un peuple vénérable. — Heures claires avec S. M. Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge, par JEAN-MARIE BATHERNAY</i> ..... 6 | <i>La vérité sur le combat de Koh-Chang</i> ..... X à XII          |
| <i>Le Jeune Roi d'un peuple vénérable</i> ..... I à IV                                                                                     | <i>La vérité sur le combat de Koh-Chang</i> ..... 9 à 12           |
|                                                                                                                                            | <i>La Semaine dans le Monde, par JEAN DESCHAMPS</i> ..... 13       |
|                                                                                                                                            | <i>Naissances — Mariages — Décès</i> ..... 15                      |
|                                                                                                                                            | <i>Mots croisés n° 49</i> ..... 16                                 |
|                                                                                                                                            | <i>Solution des mots croisés n° 48</i> ..... 16                    |

## Le Service Colonial de l'Agence des prisonniers de guerre à Genève

par Gilberte de CORAL-REMUSAT.



N connaît l'œuvre admirable réalisée par le Comité international de la Croix-Rouge (C. I. C. R.) à Genève. Lorsque, en 1863, Henri Dunant, en fondant la Croix-Rouge Internationale, constitua dans cette ville un premier bureau composé de cinq Genevois, sans doute ne prévoyait-il pas lui-même l'extension extraordinaire que prendrait en moins d'un siècle l'institution qu'il venait de fonder. Progressivement accru, multiplié, hiérarchisé, le personnel auquel sont confiés les leviers de commande de cette

organisation demeure exclusivement suisse mais travaille en coopération étroite avec les sociétés nationales de Croix-Rouge bientôt créées dans tous les pays. Inspiré du drapeau à croix blanche sur fond rouge de la Confédération helvétique, l'insigne à croix écarlate sur fond blanc est devenu le symbole mondial de l'aide aux blessés et aux malades de tous les Etats sans exception.

A cette première tâche, déjà lourde, allait s'en joindre une seconde, appelée à devenir écrasante, celle de l'aide aux prisonniers de

guerre. C'est ainsi que plusieurs mois avant le 1<sup>er</sup> septembre 1939 et l'ouverture des hostilités, le C. I. C. R., instruit par l'expérience de 1914-1918, s'était déjà assuré de tout le matériel nécessaire à la création de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, dont les services étaient appelés à prendre en 1940 et 1941 une si tragique extension.

On ne comprend que trop, en effet, quel écrasant labeur impose à une œuvre consacrée aux soldats prisonniers, une guerre qui semble devoir frapper successivement tous les pays du monde et dont la tactique nouvelle, celle de l'encerclement, vise à capturer des armées entières. Il suffira de citer quelques chiffres. 3.500 personnes, presque toutes bénévoles, assurent à Genève le fonctionnement des services ; services tout d'abord polonais, britanniques, français et allemands auxquels viennent constamment s'adjoindre des services nouveaux, des sections nouvelles correspondant au nombre sans cesse croissant des nations qu'atteint le conflit. Depuis son ouverture jusqu'au 31 mars 1941, l'Agence a reçu 5.058.446 plis, contenant souvent plusieurs messages groupés, et expédié 4.050.404 lettres ou cartes. La moyenne quotidienne est de 6.000 plis environ mais, à certaines époques, 60.000 plis sont arrivés en un jour ! Et tous ces chiffres sont antérieurs au conflit germano-soviétique... Les frais qui se montaient à 30.000 francs par mois jusque vers le printemps 1940 ont crû progressivement jusqu'à atteindre environ 200.000 francs par mois. Il convient de spécifier que la grande majorité de ces fonds sont fournis par la Suisse, dont on ne louera jamais assez l'incomparable générosité.

La tâche essentielle de l'Agence centrale des prisonniers de guerre est de centraliser tous les renseignements touchant les captifs et de les transmettre aux familles inquiètes. Lorsque les listes officielles ou les cartes de capture n'apportent pas les précisions souhaitées, l'Agence n'hésite pas à ouvrir des enquêtes spéciales auprès des bureaux de renseignements des divers pays, des Sociétés nationales de Croix-Rouge, des chefs de camp, des médecins, etc... Elle agit également comme intermédiaire entre les prisonniers et leurs familles ou les autorités de leur pays pour la transmission des documents officiels : pièces permettant la conclusion de contrats, la célébration de mariages par procuration, les délégations de solde, les transferts de fonds, etc... D'autre part, l'Agence s'efforce d'améliorer les conditions matérielles et morales de la captivité par la transmission et l'envoi des colis. C'est ainsi qu'au printemps 1941, environ 1.500 wagons contenant dix

millions de kilos de vivres, vêtements, tabac, produits sanitaires, jeux, livres, instruments de musique ont été distribués aux seuls prisonniers français.

Que l'on imagine la tâche qu'impose la réalisation d'une œuvre aux ramifications aussi nombreuses, appliquée à des prisonniers originaires de tant de nations différentes ! Et, par surcroît, au sein d'une même nationalité, le problème des prisonniers coloniaux, s'exprimant dans le langage de leur pays, apporte à la Croix-Rouge Internationale et à son personnel helvétique des difficultés supplémentaires, qui, à première vue, paraissent presque insurmontables. En A. O. F., par exemple, un grand nombre de races et par conséquent de langues coexistent. Le Bambara ne comprend pas le Mossi, le Baoulé ne comprend pas le Bété. Il fallait trouver un spécialiste pour chaque contrée. Le C. I. C. R. a réussi ce tour de force. Pour l'Afrique, la transmission des renseignements est relativement facile ; pour l'Indochine, hélas ! la tâche devient de plus en plus ardue, puisque toutes les voies de communication : Syrie, Transsibérien, etc..., se ferment les unes après les autres.

Malgré tant d'obstacles, le Service colonial de l'Agence centrale des prisonniers de guerre fonctionne depuis bientôt un an. Il est dirigé par une jeune femme que les Indochinois connaissent bien et qui, peut-être un peu parce qu'elle a visité et aimé l'Indochine, se consacre avec tout son cœur et sa remarquable intelligence à cette section coloniale dont elle a été l'instigatrice et l'organisatrice. J'espère que sa modestie ne m'en voudra pas trop de la nommer. Il s'agit de M<sup>lle</sup> Marguerite van Berchem, la fille de l'illustre arabisant. Excellente archéologue spécialisée dans l'art du Proche-Orient, elle a gardé d'un voyage en Indochine et d'un long séjour à Angkor des souvenirs qu'elle aime à rappeler aujourd'hui lorsqu'elle se penche sur les fichiers des prisonniers indochinois.

La section indochinoise, m'a-t-elle confié, est celle qui lui a donné le plus de mal à mettre sur pied. Les Suisses voyagent et travaillent sur toute la surface du globe, mais il semble qu'ils soient relativement moins nombreux en Indochine. Aussi l'interprète nécessaire paraissait-il quasi impossible à trouver. Enfin, par un heureux concours de circonstances, M<sup>lle</sup> van Berchem apprit un jour qu'un missionnaire français, le Père Adeux, qui a passé de nombreuses années en Annam et au Tonkin, se trouvait en traitement dans une clinique de Lausanne. Lui téléphoner, pour l'engager à se guérir le plus vite possible et à venir mettre ses connaissances linguistiques au service de l'Agence, fut l'affai-

re d'un instant et quelques jours plus tard le Père Adeux, ravi de pouvoir de nouveau se rendre utile à ses chers Indochinois, arrivait à Genève. On lui confia l'organisation du fichier d'Indochine ; bientôt les noms si difficiles à déchiffrer étaient correctement transcrits et les renseignements envoyés aux familles qui, à l'extrémité de l'Asie, attendaient anxieusement des nouvelles. Sa connaissance précise du pays permettait au Père de reconstituer facilement les adresses souvent incomplètes, de rétablir les noms de lieux et de préciser les noms de personnes. Tous ces mots sont fréquemment déformés dans les listes officielles ; sur les cartes de capture les prisonniers eux-mêmes intervertissent souvent noms et prénoms. Chaque message implique généralement un long travail de mise au point. Bientôt cependant des milliers de familles indochinoises purent être rassurées sur le sort des leurs. De temps à autre, une exclamation du Père avertissait ses collègues qu'il venait de reconnaître le nom d'un ami.

Quelques semaines après l'arrivée du missionnaire à l'Agence, une jeune femme annamite, mariée à un Suisse, lui fut adjointe. Aujourd'hui, le Père Adeux a dû rentrer en France, mais sa collaboratrice continue à assumer le travail de la section.

Les délégués du C. I. C. R. qui, au printemps 1941, ont fait une longue tournée d'inspection dans les « Frontstalag » (camps de prisonniers dans la France occupée) se déclarent très satisfaits dans l'ensemble de l'état sanitaire des camps et des conditions dans lesquelles vivent les prisonniers. Les captifs sont souvent visités par la Croix-Rouge française et ne formulent aucune plainte grave. Ils ont à leur disposition un « homme de confiance » qui, choisi parmi eux, est responsable du camp et auquel ils peuvent toujours avoir recours.

Telles sont les précisions que j'ai pu recueillir à Genève au cours d'un récent voyage. « Notre sollicitude, me disait-on là-bas, est plus grande encore pour ces pauvres coloniaux qui ont si rarement la douceur de recevoir des nouvelles de chez eux... » Il m'a semblé que les familles des prisonniers indochinois seraient heureuses de savoir que l'on s'occupe des leurs et comment on s'en occupe. C'est pourquoi je tente d'envoyer en Indochine ce trop bref compte rendu. Puisse-t-il atteindre sa destination...

Gilberte de CORAL-REMUSAT,  
Correspondante de l'Ecole Française  
d'Extrême-Orient.  
France, août 1941.

## ***Le Maréchal a dit :***

**“ Aux Français qui s'interrogent et doutent, je demande de mesurer les progrès que notre pays a réalisés depuis l'armistice. Entre ces réalisations et les promesses trompeuses de la dissidence, leur choix sera vite fait. ”**

# OPINION CAMBODGIENNE

Discours de M. NHEK SUONG, élève de philosophie au Lycée Sisowath.

par NHEK SUONG.

**E**NTRE les deux éléments constitutifs de la nation cambodgienne, l'élite intellectuelle et le peuple, semble se creuser un fossé profond. L'idéal du jeune Cambodge est la transformation rapide et totale de l'ancien état social en une civilisation à base scientifique. Celui du peuple est dans le maintien de la tradition venue du fond des âges, dans le cadre où se sont limitées les générations passées, dans la paix et la sécurité. En réalité, ces deux courants, loin de se séparer, s'interpénètrent intimement : le Cambodge, avec sa figure nouvelle, reste très ancien. Classé dans le cadre de l'Empire français, il s'apprête à répondre aux vœux du Maréchal : « La France de demain, dit-il, sera à la fois très nouvelle et très ancienne ». Rien ne touche à la France sans toucher son empire tout entier : et cette fête de Kathen, célébrée par l'élite cambodgienne dont l'importance numérique et qualitative grandit chaque jour, n'est pas sans signification : témoignage certain de cette heureuse interprétation, elle affirme la parole du Grand Chef.

Le réactif de la civilisation moderne n'a pas viré jusqu'au fond l'esprit khmère, soigneusement élaboré dans l'humble écuelle paternelle. La jeune génération, frottée et limitée par l'évolution mondiale, n'a pas perdu de vue sa tradition. C'est elle qui fait l'unité du Cambodge ; c'est elle qui coule dans le même moule les âmes cambodgiennes. Depuis l'humble paysan jusqu'aux personnages élevés, depuis la masse ignorante jusqu'à l'élite intellectuelle, la tradition est maintenue avec la même ferveur. Il n'est de si petit village qui n'ait sa pagode, trésor riche de choses passées, et qui n'ait célébré chaque année, dans la mesure que lui permet sa fortune, la fête de Kathen : notre tradition est étroitement liée à notre religion.

Ailleurs, cette fête réunit, dans le même but, les familles dispersées par les conditions sociales, et, en plus de la foi en notre religion, en plus de la fidélité à notre tradition, elle cultive et développe dans les cœurs bouddhistes le sentiment de solidarité et détruit l'individualisme. Ici, elle revêt le même caractère : mais, en plus, elle nous rappelle, à chaque instant, que nous n'avons pas à nous détacher du cadre où ont évolué nos pères. Toute tentative dans ce sens serait dangereuse : « Que deux et deux cessent de faire quatre, que le cours des saisons soit seulement interverti, quel sera notre désarroi ! »

Le temps a changé : le temps de caresser nos rêves, de nous fier à nos illusions, n'est plus. Nous vivons dans le temps où il faut engager « dès le jeune âge dans des sentiers abrupts » et « apprendre à préférer aux plaisirs faciles les joies des difficultés surmontées ». Nous avons changé de milieu, mais nous n'avons pas changé de traditions. Nous célébrons la fête de Kathen avec le même succès et la même foi sous l'humble paillote que dans de vastes salles richement décorées : car le Cambodge ne vit que par sa tradition. Fidèle à sa tradition comme il l'est envers la France protectrice, le Cambodge vivra toujours comme il a toujours vécu. Ce que nous avons cédé le cœur brisé, nous ne l'avons pas perdu ; restent toujours nôtres les mœurs et les

traditions, les idées et les sentiments, malgré les efforts d'assimilation des usurpateurs.

Nous avons cédé... Nous avons traversé des heures cruelles, mais, au milieu des souffrances qui se sont abattues sur nous et des angoisses dont la paix nous a récemment délivrés, ne sommes-nous pas surpris en constatant en nous-mêmes une sorte de sérénité que les pires calamités n'ont pas troublée jusqu'au fond ? Cette sérénité vient de notre confiance en la France de demain, en la France éternelle et éternellement humaine. Lorsque nous voyons s'élever et flotter, côte à côte, notre emblème national et celui de la mère patrie, nous ressentons un frisson indicible qui nous fait comprendre que nous ne pouvons nous relever qu'à côté de la France. Ce sentiment de confiance est affirmé par le réveil des qualités de nos ancêtres de l'époque glorieuse. Nous ne les avons pas perdus, comme nous n'avons pas perdu nos traditions : elles restent en jachère à travers les générations passées pour revivre dans la nôtre après les catastrophes qui nous ont secoués : l'amour de la terre natale, de la famille, du travail.

D'instinct, le Cambodgien aime son pays d'un amour opiniâtre, inébranlable : même en terre étrangère, malgré les efforts d'assimilation des éléments dominants, son sentiment de rester cambodgien est inaltérable. Notre histoire n'est pas sevrée de hauts faits, d'exploits retentissants : nos héros combattaient vaillamment pour défendre la terre des millénaires.

Plus profond encore est son amour pour la famille. Parcourez nos campagnes, vivez la vie de nos paysans, pénétrez-en les mœurs, vous reconnaîtrez le vrai Cambodgien, vous serez profondément touchés par la simplicité de ses mœurs, par son ardeur au travail : le père part le matin, de bon matin, et revient le soir tremper son caractère et son âme dans le sein de la famille. La mère dirige le ménage et veille sur l'éducation de l'enfant avec beaucoup de minutie et d'habileté.

C'est dans l'atmosphère de tendresse et d'affection du cercle de famille que l'enfant s'habitue de bonne heure à se soumettre aux règles de la morale, à suivre la tradition : peu à peu son esprit prend la même tournure et la même forme que celui de ses parents. Guidé par sa mère, l'enfant essaie de déployer ses muscles encore chétifs, et, à mesure qu'il grandit, travaille à côté de son père. La famille est ainsi un atelier qui forge des hommes valides capables d'affronter de dures difficultés.

Grâce à la simplicité de l'existence, à l'harmonie qui règne entre les membres de la famille, au sens de la responsabilité, au courage devant l'adversité, les femmes peinent comme les hommes : nos braves paysannes travaillent aussi bien qu'eux dans la boue, sous le soleil, sous la pluie.

Aussi puis-je affirmer que le Cambodge, avec ses traditions et sa figure nouvelle, est un champ soigneusement préparé où fleuriront les mots d'ordre dont le Maréchal Pétain entend faire la base de la réorganisation sociale : Travail, Famille, Patrie.

NHEK SUONG.

# FEUILLES ERRANTES BOKOR

(Suite)

par le D<sup>r</sup> Guy ISSARTIER

## NUAGES.

Les ombres bleues des nuages, sur le lac lointain de la mer, semblent les fantômes d'îles englouties, dont, un instant, à la surface, surnage le contour...

Mais, sur le plateau de sable et de rocs rongé par les pluies, sur la forêt veloutée qui se déploie, les nuages tournent, tournent sans cesse.

Une brise souffle de l'Est, s'éteint, se renverse, un translucide rideau de fumées rampe, s'élève. Les sentiers dans les mousses se voilent, comblés. Des rondes d'arbres s'épaississent, se fondent.

Plus haut, d'heure en heure, perdu au milieu des parfums, contemplation du ciel. Solitude. Des mouches violentes zèbrent l'air pur. Chants de cigales dans les pins.

Bokor, qui te reprocherait tes brumes ! " Popokvil ", " nuages qui tournent ", c'est en vous que j'aime revivre, quittant la terre d'en bas pour me trouver admis à ce royaume dans le ciel, isolé parmi les vastes clarières aux brises froides, au-dessus du monde.

Nuages, ouate délicate, doux pansements sur nos rêves...

L'ombre, dans les chemins creux,

cerne les fleurs peu à peu enfoncées dans le soir. Alors tombe le vent, inerte, aile repliée. A la bouche des ravins, dans un à-pic vertigineux, s'entassent les nuées lourdes comme une marée de gaz menaçants, dérobant la plaine, et la mer, et le pays des hommes. Elles roulent dans l'abîme, pareilles à la cavalcade d'une chute, au ralenti, d'avalanche. Elles sautent la falaise, s'éloignent à toute vapeur. Elles traînent comme un incendie. Arrondies, elles descendent comme des parachutes. Le gouffre fume comme une lessive qui bout.

Vers l'Ouest, elles volent, horizontales, ramassées, spectres difformes, transparents squelettes, licornes et dragons, nageant lentement sur d'impalpables tentacules avec une légèreté de poulpes dans l'eau tâtant le fluide.

Maintenant leur masse au loin, couchée au pied du soleil, se creuse comme un paysage boréal de banquises, de glaciers et de neiges.

Trempées de mauve, de gris, jusqu'à la coupole du ciel éteint, les nuées enfin noircissent, se figent immobiles, se pétrifient.

Sur l'horizon, elles élèvent le socle du palais de la Nuit. La Lune, d'un battement de cil, fait signe, au zénith.

# LE JEUNE ROI D'UN PEUPLE VÉNÉRABLE

Heures claires avec S. M. NORODOM SIHANOUK,  
Roi du Cambodge

par Jean-Marie BATHERNAY.

**J**'AI regardé vivre, quelques heures, un jeune Roi.

Certes, il arrive aux plus chevronnés des journalistes de rencontrer des souverains ; c'est un précieux privilège, pour ces reporters, d'approcher les grands de la terre pour offrir ensuite à leurs lectures des images hors le quotidien, des idées que la multitude aime et respecte et qu'elle désire toujours avec quelque passion trouver cristallisées autour d'un royal personnage.

Je ne songeais pas à cette nécessité de l'information lorsque, après les splendides cérémonies de l'incinération des restes de Sa Majesté défunte Sisowath Monivong, je sollicitais, du gracieux prince qui Lui succéda sur le trône khmer, l'insigne faveur d'une longue audience. Mais comment, après, ne pas mesurer toute la valeur de ces quelques heures passées à regarder, pour les lecteurs d'**Indochine**, vivre S. M. Norodom Sihanouk ; comment ne pas retrouver dans le souvenir, d'autres rencontres royales, d'autres nobles images, de hautes pensées ?

Ainsi, à des années de distance, d'un continent à l'autre, les mêmes traits identifient les êtres que les peuples aiment et servent, en qui ils mettent leur foi, dont les pensées, les actes sont lourds de l'unanime approbation.

L'amour et le respect, portés ensemble à des hauteurs extraordinaires, appartiennent aux souverains, les éclairent d'une lumière seraine et forte et symbolisent l'émouvant besoin de croire, de glorifier, de servir avec fierté, qui habite le cœur des hommes. On peut encore imaginer quelle ferveur multiplie ces sentiments lorsque, comme au Cambodge, à la dignité royale s'associe la suprême dignité religieuse.

## AU PALAIS ROYAL

Tout le charme aristocratique de Phnompenh semble concrétisé dans la géométrie légère que le Palais Royal inscrit sur le ciel khmer, un ciel que la saison fait tour à tour sourire en bleu, gronder en nuées orageuses, toujours attrayant.

Voici, franchie l'entrée principale, la deuxième enceinte royale dressant devant le visi-

teur les lignes si pures de la Pagode d'Argent et celles, non moins nobles de la salle du Trône. Prenons à droite ; entre un petit bâtiment et de belles pelouses une allée conduit à l'ultime enceinte, à la porte où veille, l'arme au pied, une sentinelle. Le pavillon Khemmerin, demeure privée de Sa Majesté, est là devant nous, avec son grand perron et sa rampe d'accès décorée de plantes rares.

Deux valets de pied, à l'entrée, vêtus de blanc à parements jonquille.

C'est M. Morizon, Conseiller particulier de Sa Majesté, qui m'accueille d'abord en son sobre cabinet de travail aux murs tapissés de cartes, où la splendeur est réfugiée dans le bois précieux des meubles.

Conseiller particulier d'un Roi, voilà un titre qu'on connaissait peu ou pas. C'est beaucoup mieux et plus qu'un simple titre ; ces deux mots représentent une des plus attachantes et belles missions qui puissent échoir à un homme. Docteur ès lettres et docteur en droit, M. Morizon, anciennement Directeur-adjoint des Affaires politiques au Gouvernement général, a été chargé par le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, d'assister le jeune souverain à ses débuts dans la vie si neuve, si chargée de grands devoirs que suppose la suprême dignité.

L'antique et glorieux Campuchea a rendu aux restes de Sa Majesté Sisowath Monivong les honneurs qu'un vieux peuple devait au plus noble des Rois. La France a, dans le faste douloureux des cérémonies, comme dans les sentiments exprimés, joint son hommage à la mémoire de Celui qui fut un ami sûr et loyal, un Chef qui, lui donnant sa foi, engageait avec enthousiasme celle de Sa Nation.

Et voici que le trône khmer abrite, sous son dais, un tout jeune homme, un Roi dont la vie commence avec la majestueuse charge de conduire un peuple, d'être sa plus pure émanation, le symbole sacré de toutes ses vertus, de sa noblesse innée.

Lycéen brillant, promis aux plus flatteurs succès, spécialement dans le domaine si subtil des humanités grecques et latines, S. M. Norodom Sihanouk a dû abandonner les studieuses

journées du Lycée Chasseloup-Laubat de Saigon, pour celles, si différentes, du Palais Royal de Phnom-penh, celles encore des voyages si utiles à l'information d'un Souverain soucieux de son noble métier.

Il est dix heures, j'ai par avance quelque scrupule d'abuser de l'extrême bienveillance de Sa Majesté bien qu'Elle soit, je ne l'ignore pas, extrêmement indulgente à l'insatiable curiosité du journaliste. Je sais par ailleurs les journées très occupées du Souverain, en cette période où se préparent les grandioses cérémonies de Son couronnement, les tournées dans les provinces de Son Royaume, pour les émouvantes prises de contact avec ce peuple cambodgien qui Le vénère, L'aime et attend avec impatience l'occasion de Lui montrer son enthousiaste dévouement, sa mystique adoration.

### LE ROI

Nous revenons dans l'harmonieuse galerie qui commande toutes les pièces de la façade du Palais. C'est là, dans l'étonnante lumière de cette matinée aux couleurs changeantes, que nous rencontrons Sa Majesté, accompagnée de Son Officier d'Ordonnance, l'enseigne de vaisseau de Boysson.

Depuis Son avènement, la photographie a popularisé les traits du jeune Monarque. Mais comment dire le charme qui émane de ce visage, de ce lumineux sourire, de ce regard droit, clair, bon ? Il m'est arrivé souvent de regretter que les mots fussent impuissants à traduire certaines impressions ; jamais, sans doute, plus qu'au moment où je retrouve dans ma mémoire la ferme poignée de main, la vraiment royale courtoisie des paroles d'accueil. Seul un être profondément imbu du caractère sacré de la dignité souveraine peut affirmer si aisément tant de sûreté dans le geste, de grâce dans l'attitude.

Et cet être était hier encore un jeune étudiant parmi les autres ; plus soucieux que beaucoup de la grande culture classique qui, pour les plus hautes destinées, les plus lourdes responsabilités, est un rempart très sûr, un étai solide.

### DANS LE PARC ROYAL

« Allons dehors, au soleil, dit Sa Majesté, nous serons mieux pour causer et surtout, votre photographe sera plus à l'aise pour travailler. »

La délicieuse bonne grâce de l'auguste interlocuteur nous permet d'admirer, en Sa compagnie, les nobles proportions du parc royal, dessiné avec un art accompli.

C'est dans ces allées qu'aux heures fraîches de la matinée ou de la soirée, Sa Majesté, accompagnée de Ses familiers, goûte le plaisir de la promenade enrichie de conversations agréables et utiles.

Ce matin, le Roi est en petite tenue : simple dolman blanc sans aucune décoration, sampot violet, bas noirs, escarpins vernis. Pas un bijou sur ses mains. J'apprendrai qu'il ne s'agit pas là d'une fantaisie vestimentaire, mais que Sa Majesté, soucieuse de respecter les traditions, revêt chaque jour un sampot de couleur différente, jaune le lundi, violet le mardi, gris-vert le mercredi, vert clair le jeudi, bleu le vendredi, noir le samedi, rouge le dimanche, le blanc étant réservé pour le deuil.

### UN MONARQUE SPORTIF

« Sire, il est bien difficile de dire, en un simple article, ce qu'est la vie d'un Roi. Mais si Votre Majesté voulait bien me dire, pour les lecteurs d'*Indochine*, comment, par exemple se déroule une journée de Sa vie, l'imagination de tous se plairait à La suivre, avec le respectueux intérêt qu'Elle devine... »

— Nos journées, répond Sa Majesté, sont réglées très simplement, selon un programme qui me permet de me consacrer à mes divers travaux en même temps qu'à la poursuite de mes études et aux soins de mon éducation physique. »

J'apprendrai des collaborateurs immédiats de Sa Majesté que chaque journée débute par une séance d'éducation physique (de cinq à six heures) sous la direction d'un moniteur de Joinville. L'heure suivante, Sa Majesté la consacre aux sports proprement dits. Cela, c'est le programme quotidien. En dehors de ces exercices réguliers, Sa Majesté consacre, trois fois par semaine, deux heures consécutives à ses sports préférés : équitation et tennis. Par ailleurs, le jeudi après-midi, Sa Majesté assiste à l'entraînement ou aux rencontres des équipes de basket-ball qu'Elle patronne et qui portent Ses couleurs.

Le jeune Souverain, pratiquait avec prédilection le basket-ball au temps où il était étudiant à Chasseloup-Laubat, Il a gardé un goût très vif pour ce sport complet et gracieux et, ne pouvant plus le pratiquer Lui-même, l'encourage du moins le plus largement possible.

Comme on le voit, une tradition toute neuve se crée à la Cour de Phnom-penh : la pratique des sports. Remarquable innovation, car un roi moderne doit pouvoir garder constamment la grande prestance que donnent les exercices

sportifs et aussi être préparé physiquement aux fatigues que comporte une existence consacrée à de multiples et grands devoirs.

### EDUCATION ROYALE

La caractéristique du règne qui vient de commencer dans la studieuse adolescence de Sa Majesté est que, souverain régnant Il a les obligations immédiates de Sa charge, sans avoir, comme cela s'est vu en d'autres pays, la possibilité de continuer Ses études dans les mêmes conditions que la foule des jeunes étudiants. Aussi bien, Sa Majesté se met-elle, chaque matin, au fait des grands problèmes sociaux, administratifs et politiques et continue en même temps ses études classiques : philosophie, histoire des religions, art comparé, littérature et musique, sous la direction de maîtres réputés : M. Corbet, agrégé de lettres, chef du Service de l'Enseignement au Cambodge, et M. Lamarre, professeur au Lycée Sisowath.

Sa Majesté complète sa culture administrative, au moment de la signature des pièces, en écoutant les commentaires, que Lui font Ses plus proches collaborateurs, des questions d'actualité politique ou des problèmes concernant l'Administration cambodgienne. Les moments de loisir sont consacrés à la lecture des ouvrages d'histoire et de géographie portant sur le programme de la classe de philosophie.

Comme il sied d'avoir quelque délassément, Sa Majesté ne dédaigne pas de temps à autre, de sacrifier quelques heures de journées bien remplies, à des jeux de salon tels que le bridge, le ping-pong ou les échecs.

Lorsque j'eus pris congé de Sa Majesté j'eus l'agréable plaisir de m'entretenir avec Son entourage qui me parla longuement des remarquables qualités de ce gracieux Prince, de son intelligence, de la ferveur très sincère qu'Il met à l'accomplissement des devoirs de Sa dignité et à Sa préparation pour les travaux d'un règne qui s'annonce long et heureux pour le noble royaume khmer.

Sa Majesté, malgré Sa grande jeunesse, a des conceptions extrêmement attachantes de l'avenir de Son Peuple. Elle sait quel puissant effort de civilisation poursuit la France et entend S'y associer de toute Son autorité. Les problèmes de l'éducation culturelle et physique de la jeunesse cambodgienne retiennent Sa plus grande attention. L'âme et le corps, deux grands et beaux soucis du jeune souverain qui est juste-

ment persuadé que, de leur perfectionnement, sortira un Cambodge rénové, remis, malgré tristesses et vicissitudes, sur la route magnifique, si riche et si glorieuse de son histoire passée.

Et j'entends des exemples qui donnent corps à ces nobles aspirations. C'est, d'abord, le Souverain souhaitant qu'un Collège soit construit à Kompong-cham pour remplacer celui de Battambang, et déclarant renoncer, pour aider à sa réalisation, aux crédits prévus pour la construction d'une villa royale au Bokor ; c'est ensuite la touchante hospitalité offerte dans les dépendances du Palais aux jeunes élèves cambodgiens se préparant aux études secondaires françaises, ce sont, enfin, les encouragements efficaces donnés à tous ceux qui, parmi la jeunesse de Son Peuple, désirent s'élever par l'étude et le travail.

### DU ROI VERS LE PEUPLE

Cette auguste volonté, M. Kim Ny, chef du Cabinet royal, l'a commentée pour mes lecteurs.

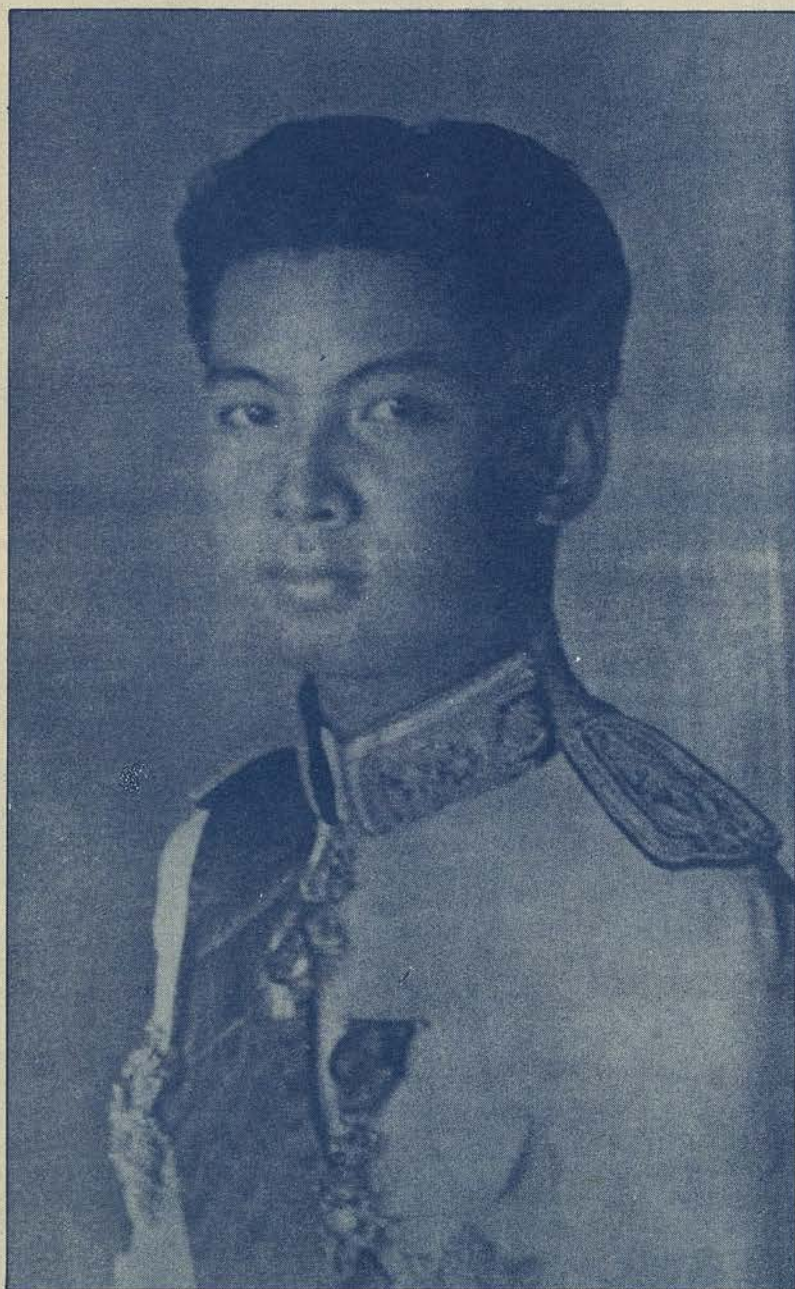
« Le Cambodge, dit M. Kim Ny, a assisté non seulement à l'avènement d'un jeune souverain, mais aussi à celui d'un esprit nouveau. Il semble qu'avec Sa Majesté, en même temps, les portes du Palais Royal ont vu entrer des flots d'air vif, de lumière neuve. Et cet air, cette lumière, vont revivifier le pays, s'irradier de la Personne même du Monarque vers le Peuple khmer. Et tenez, un des signes de ce souci de rénovation, a été le désir de Sa Majesté de voir composer un nouvel hymne cambodgien. Jusqu'ici notre chant national était le doux et bucolique **Nokoreach**, vieille cantilène du folklore khmer. Le rythme en a été revu par le chef de la Musique royale. Le poème entièrement nouveau, exprime bien la passion du peuple pour son Roi, pour la grandeur du pays, sa fidélité à la foi religieuse et à l'amitié de la France, « scellée dans les combats comme dans la paix. »

M. Kim Ny s'est tu, tandis que je lis la traduction de l'hymne national ; dans ce bref silence, ému par tant de claire ferveur, je songe, avec le poète du chant, que :

Le sang de leurs héros ne coula pas en vain,  
Car un jour se lèvera qui verra le triomphe  
Et l'union de tous les Khmers.

Jean-Marie BATHERNAY.

# *Le Jeune Roi d'un Peuple Vénérable*



*Photo Khmer — P. Penh*

**S. M. NORODOM SIHANOUK en tenue d'apparat**

INDOCHINE



En haut à gauche: Sa Majesté en tenue d'apparat ; à droite: en grande tenue

Ci-dessous. — Sa Majesté à cheval, dans les nobles paysages cambodgiens



Photo Khmer — P.-Penh

LE JEUNE ROI D'UN PEUPLE VENERABLE



Ci-dessus. — L'heure où l'actualité politique mondiale est commenée sur la carte

Ci-dessous.— Sa Majesté au volant de Son auto

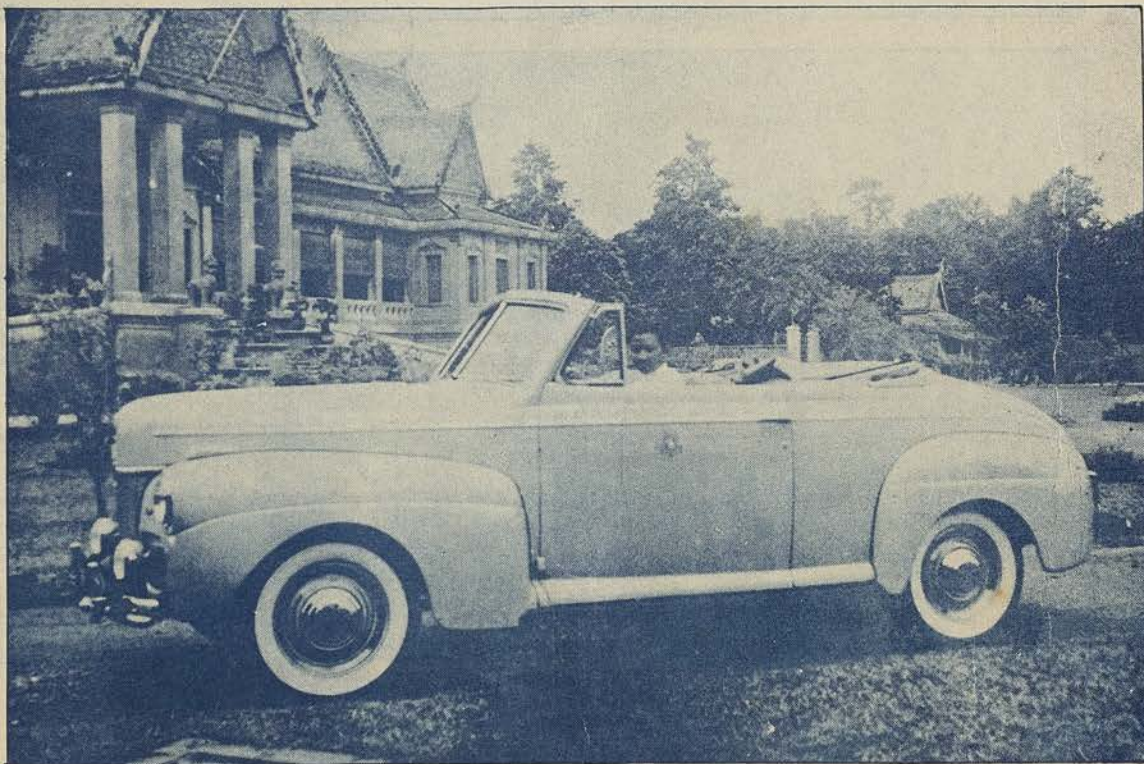


Photo Khmer — P.-Penh



A KOMPONG-SPEU. — En haut : La foule autour de la Tribune Royale.  
En bas : Le salut des éléphants à Sa Majesté. — A droite du Roi,  
M. le Résident Supérieur THIBAudeau

*Photo Khmer — P.-Penh.*

## LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Cambodge)



M. POY-NGINH

Né le 13 janvier 1884 à Phnom-penh, M. Poy-Nginh a débuté dans l'Administration en 1905 comme secrétaire à la Résidence-Mairie de Phnom-penh. Fonctionnaire d'élite, il gravit rapidement les degrés de la hiérarchie. Il prit sa retraite comme secrétaire hors classe le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

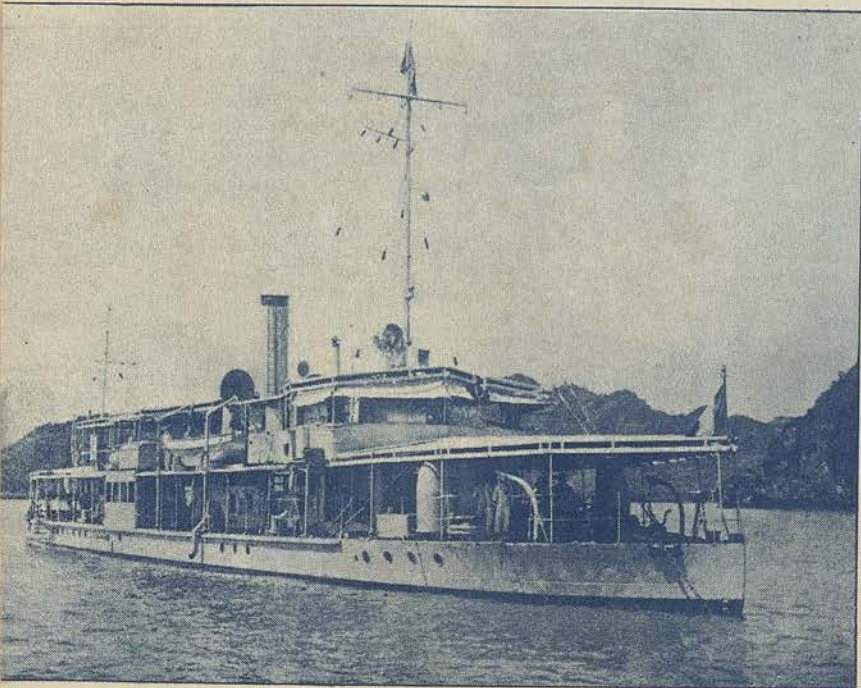
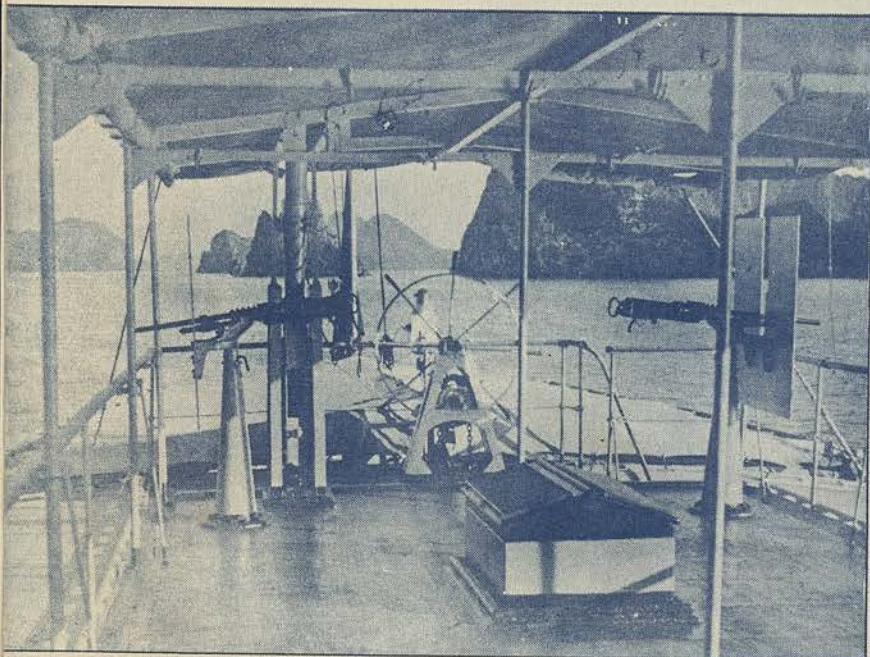
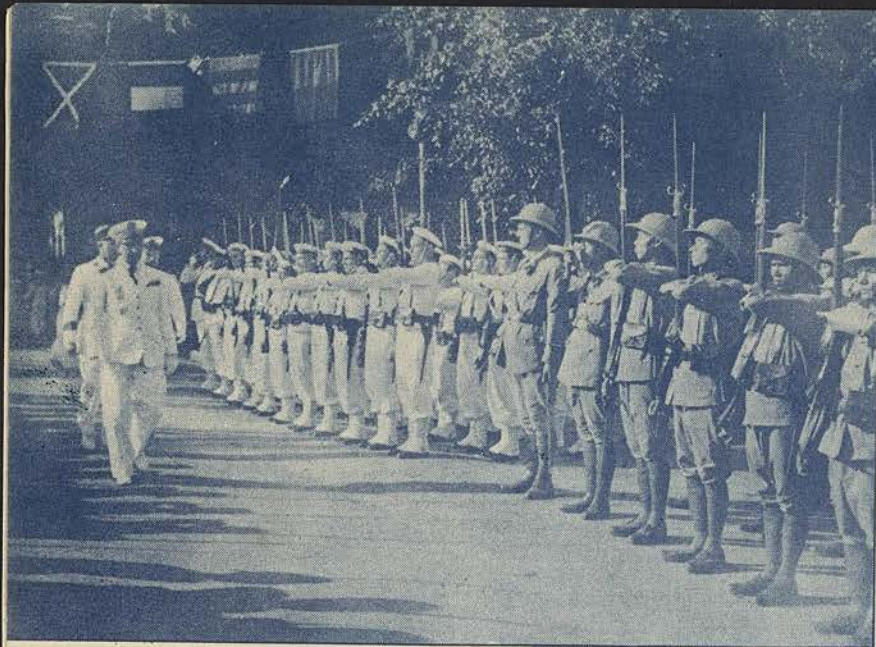
Nommé Chef du 4<sup>e</sup> quartier de la ville de

Phnom-penh, M. Poy-Nginh continue à faire profiter ses concitoyens de son expérience et de ses qualités administratives.

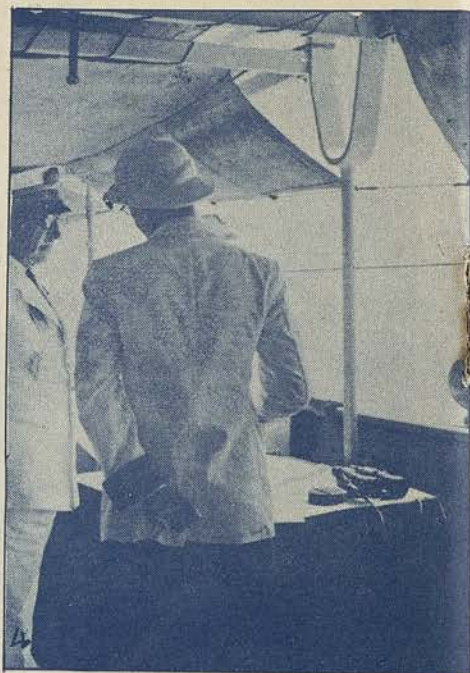
Il fut nommé en 1941 membre de la Commission Mixte de la Chambre des Représentants du Peuple du Cambodge.

M. Poy-Nginh est Officier de l'Ordre Royal du Cambodge.

---

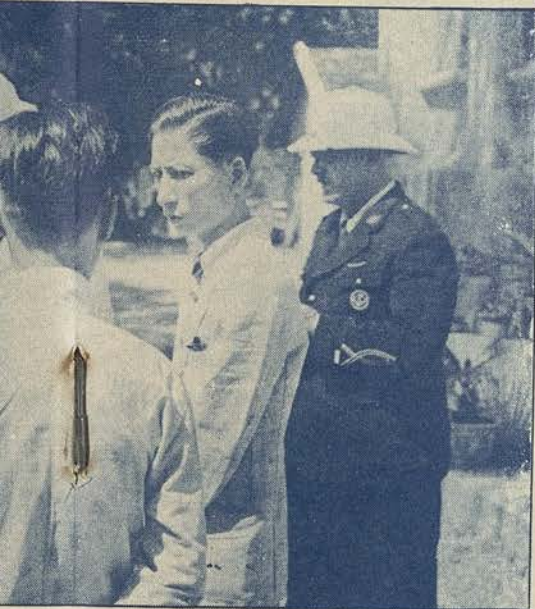


## L'Amiral DECOUX en



1. L'Amiral DECOUX passe en revue les troupes avant de s'embarquer sur la *Vigilante*. — 2. L'Amiral DECOUX sur le pont de la *Vigilante*. — 3. La canonnière *Vigilante*. — 4. L'Amiral DECOUX reçoit les explications du Délégué administratif de Quang-yên sur le pont de la *Vigilante*. — 5. L'Amiral DECOUX remercie le Chef de la Communauté chinoise d'Apia pour le fait en faveur des prisonniers de guerre. — 6. L'Amiral DECOUX reçoit les explications du Délégué administratif de la Cac-ba.

# UX en Baie d'Along



1. L'Amiral DECOUX en revue les troupes de la Garnison de Haiphong.  
2. La plage arrière de la canonnière Vigilante.  
3. L'Amiral DECOUX et M. MERLO, résident de la Vigilante.  
4. L'Amiral DECOUX en compagnie du délégué administratif de la Cac-ba AMBROSI.  
5. L'Amiral DECOUX, accompagné du capitaine chinois d'Appowan pour le don de 500 piastres.  
6. L'Amiral DECOUX, accompagné du capitaine chinois d'Appowan pour le don de 500 piastres.  
7. L'Amiral DECOUX, accompagné du capitaine chinois d'Appowan pour le don de 500 piastres.  
8. A Appowan, l'Amiral DECOUX, accompagné du capitaine chinois d'Appowan pour le don de 500 piastres.  
9. La rade de

# Le "Kathen" des Etudiants Khmers

On sait qu'au Cambodge, en fin de la saison des pluies, en fin de la retraite des moines, des cortèges de laïques gagnent les pagodes, apportant, entre autres offrandes, des pièces d'étoffe d'un jaune éclatant, afin que soient vêtus de neuf les Révérends qui vont à nouveau parcourir routes et chemins.

Cette fête du Kathen est célébrée solennellement par les élèves du Lycée Sisowath, à l'une ou l'autre des pagodes avoisinantes. La veille de la procession, à la chute du jour, sous un pavillon de fête dressé dans l'enceinte du Lycée, des moines viennent réciter des prières et prêcher. Cette cérémonie est suivie de divertissements qui se prolongent assez tard dans la nuit.

La fête du Kathen, célébrée par les lycéens cambodgiens le 12 octobre 1941, marque une date dans l'évolution de la jeune élite khmère. Improvisée dans des circonstances difficiles, dans un cadre rustique de paillotes, cette solennité eut néanmoins un éclat tout particulier.

Le spectacle était beau, sans doute, des vingt Révérends priant devant les riches offrandes alignées, mais, plus encore, le geste rituel, traditionnel, de ces jeunes gens modernes, agenouillés, mains jointes à hauteur des lèvres. Et si le long cortège défilant par la ville semblait plus coloré que d'ordinaire, c'est que ces étudiants, coiffés, cravatés comme leurs frères du Quartier Latin, avaient tenu, cette année, à porter le national sampot.

Arrivée de la procession à la pagode de Svay Popê (Cliché G. P.).

Photo Khmer — P.-Penh





*Photo Khmer — P.-Penh*

Le roulement des « Sayam » rythmé par un gong et des cymbales (Cliché G. P.).

Il était amusant, tard dans la nuit, ce divertissement improvisé à la mode cambodgienne, si proche de celle des farces de Molière, mais il y avait plus que le seul plaisir de brûler les planches et de déchaîner les rires de la salle, il y avait, très visible en coulisse, le désir intense de marquer tout le dynamisme dont le Khmer est capable sitôt que quelque chose l'excite.

Le discours d'ouverture, que nous reproduisons page 3, est l'œuvre strictement personnelle d'un élève de la classe de philosophie. Il ne définit pas de vaines aspirations, il corres-

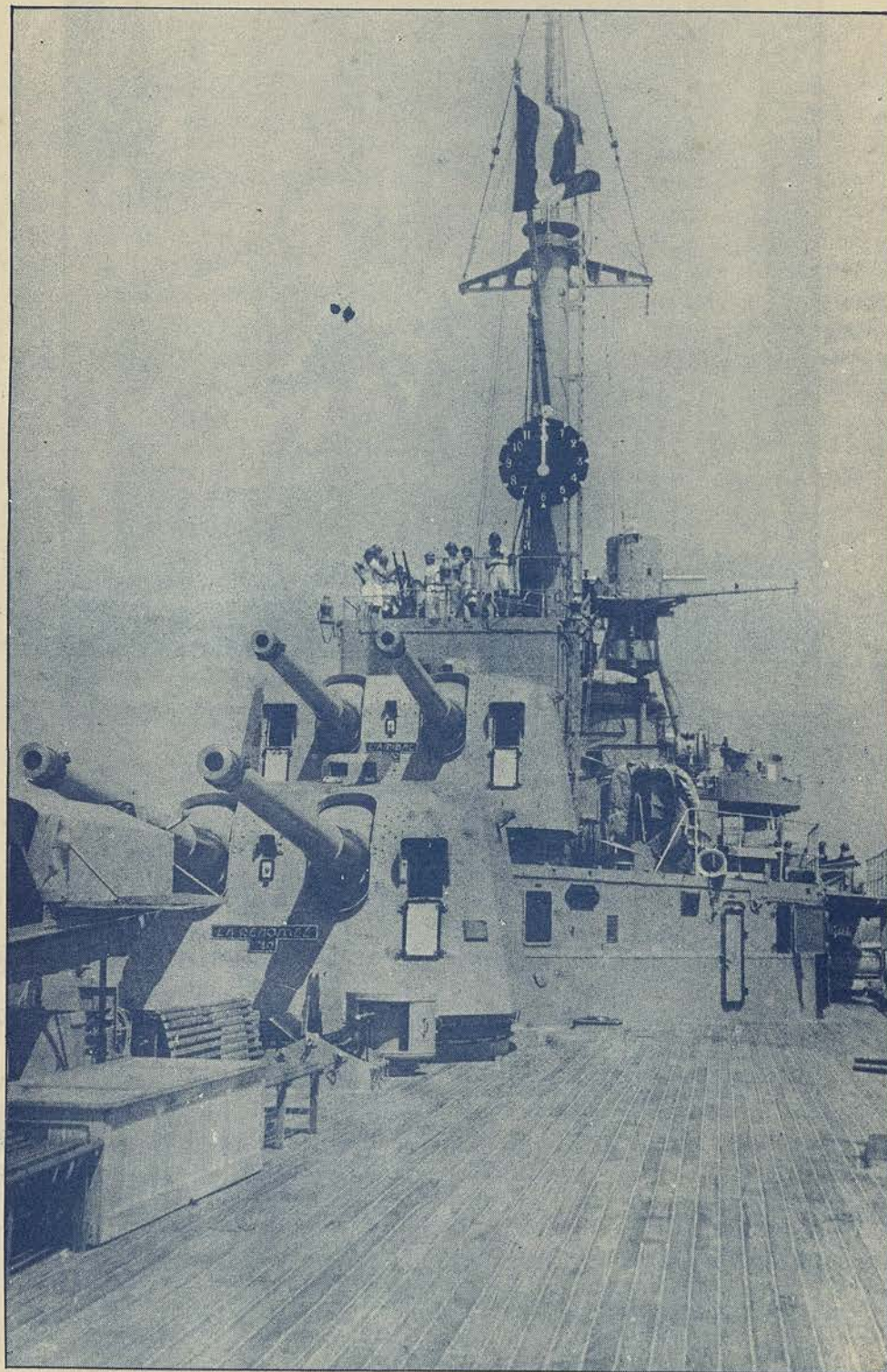
pond déjà non à une simple façon de penser, mais à une façon d'agir.

À notre époque, où les forces matérielles, s'opposant, s'affaiblissent, la force morale, la puissance de l'esprit sont les plus sûrs garants de notre avenir.

Ces forces, qu'une longue histoire reconnaît à la France, le Maréchal s'emploie à les rassembler : il apparaît que la jeune élite khmère, groupée autour de son jeune souverain, tend toute son énergie, elle aussi, vers un « lumineux réveil ».

Z.

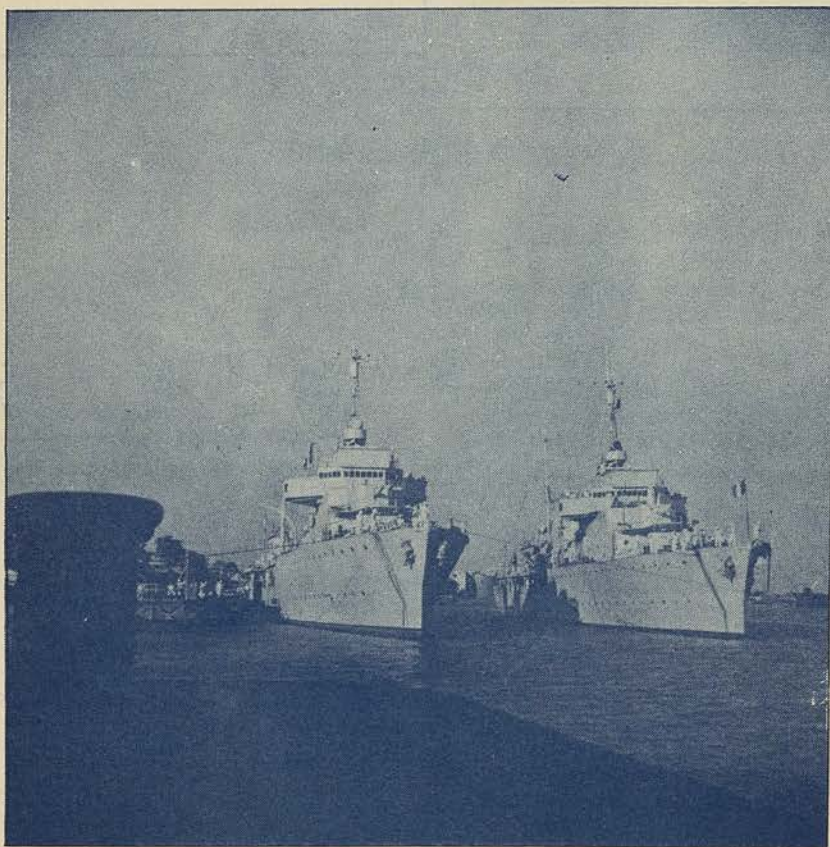
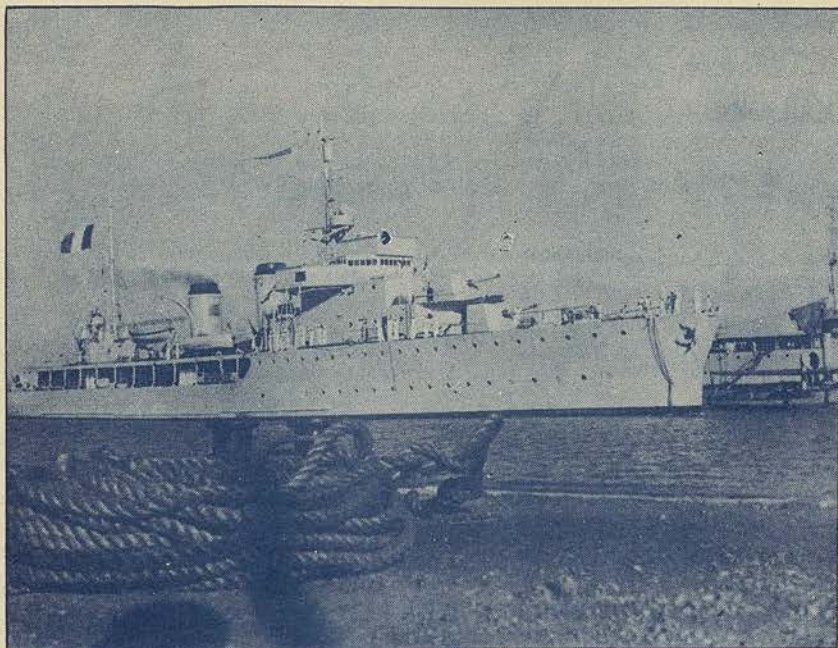
# LA VÉRITÉ SUR LE COMBAT DE KOH-CHANH



*Photo Khmer — P.-Penh*

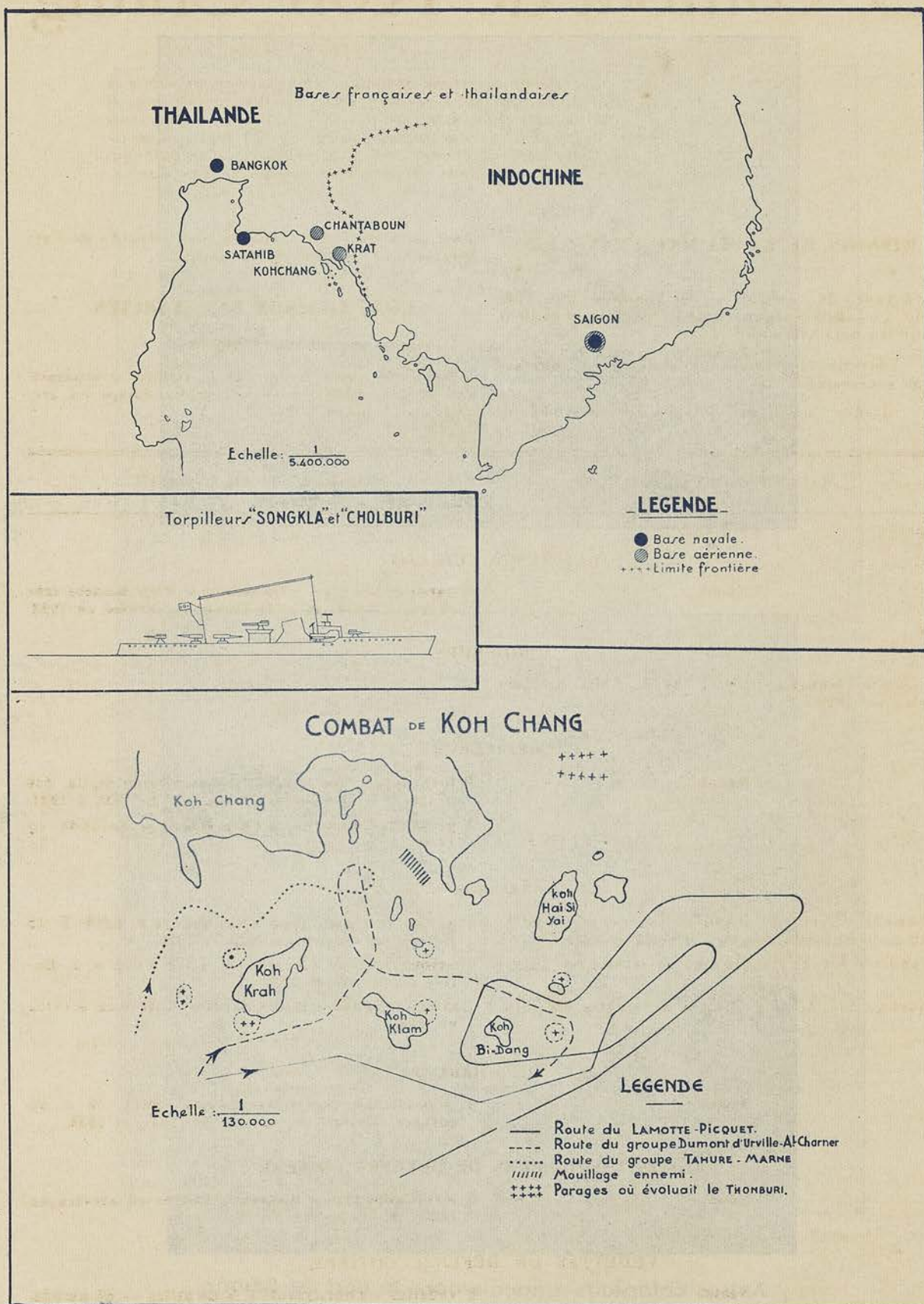
A bord du Croiseur "Lamotte-Picquet"

## LA VÉRITÉ SUR LE COMBAT DE KOH-CHANH



Avisos coloniaux français dans le port de Saigon

# LA VÉRITÉ SUR LE COMBAT DE KOH-CHANH



# Le combat de Koh-Chang

*La Revue Maritime Siamoise Navikasat ayant publié le récit du combat de Koh-Chang par un témoin oculaire, il nous a paru intéressant de décrire les mêmes événements de notre point de vue français, ainsi que de tenter d'expliquer les contradictions et les divergences d'opinion qui existent entre les deux versions thaïlandaise et française.*

## MISSION DE LA MARINE FRANÇAISE

Au cours du conflit avec la Thaïlande, les opérations offensives de la Marine française pouvaient avoir les buts suivants :

- Détruire la Marine thaïlandaise par des actions successives ;
- Attaquer les bases côtières adverses pour y

fixer, loin du front terrestre, des effectifs de l'armée et de l'aviation thaïlandaises.

## COMPARAISON DES MARINES

### 1<sup>o</sup> — Forces.

Nous résumons ci-dessous le tableau comparatif des forces indochinoises et thaïlandaises en service au 1<sup>er</sup> janvier 1941 :

| MARINE INDOCHINOISE                                                                           | MARINE THAÏLANDAISE                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BATIMENTS CUIRASSES</b>                                                                    |                                                                                                                                                                  |
| Néant.                                                                                        | 2 garde-côtes type « Dhomburi » d'un modèle très récent 2.300 T. 15 n. 5. Entrés en service en 1938.                                                             |
| <b>CROISEURS</b>                                                                              |                                                                                                                                                                  |
| « Lamotte-Picquet » 7.300 T. 34 n. Entré en service en 1926.                                  | Néant.                                                                                                                                                           |
| <b>TORPILLEURS</b>                                                                            |                                                                                                                                                                  |
| Néant.                                                                                        | 9 torpilleurs type « Trat » construits en Italie, 340 à 430 T. 31 n. Entrés en service de 1935 à 1937.<br>1 grand torpilleur le « Phra-Ruang », Refondu en 1920. |
| <b>AVISOS</b>                                                                                 |                                                                                                                                                                  |
| « Dumont-d'Urville », « Amiral-Charner » 2.000 T. 15 n. 5. Entrés en service en 1932 et 1933. | 2 avisos cuirassés type « Sukhodaya », 1.000 T. 13 Entrés en service en 1925 et 1930.                                                                            |
| « Tahure » 650 T. 19 n. Entré en service en 1919.                                             | 2 avisos du type « Maikron », 1.400 T. 15 n. 5. Entrés en service en 1937.                                                                                       |
| « Marne » 575 T. 20 n. Entrés en service en 1916.                                             | 2 avisos dragueurs type « Sarai ». Entrés en service en 1937.                                                                                                    |
| <b>SOUS-MARINS</b>                                                                            |                                                                                                                                                                  |
| Néant.                                                                                        | 4 sous-marins type « Maachanu » 400 T. 15 n. en surface. Entrés en service en 1937 et 1938.                                                                      |
| <b>PETITS TORPILLEURS DE DEFENSE COTIERE</b>                                                  |                                                                                                                                                                  |
| Néant.                                                                                        | 3 torpilleurs type « Kantan ». Entrés en service en 1937.                                                                                                        |
| <b>VEDETTES DE DEFENSE COTIERE</b>                                                            |                                                                                                                                                                  |
| Néant.                                                                                        | 8 vedettes « Thornycroft », 2 torpilles — 37 nœuds.                                                                                                              |

Soit, en un résumé brutal, mais suggestif :

| MARINE INDOCHINOISE                                   | MARINE THAILANDAISE |
|-------------------------------------------------------|---------------------|
| Tonnage : 12.480 T.                                   | 16.596 T.           |
| Equipages : 950 H.                                    | 2.280 H.            |
| Pièces de gros calibre (120 mm. et au-dessus) : 16.   | 20                  |
| Pièces de calibre moyen (au-dessous de 120 mm.) : 19. | 56                  |
| Torpilles : 12.                                       | 88                  |

## 2° — Bases.

Il n'est pas sans intérêt, pour mettre en évidence les difficultés respectives auxquelles allaient avoir à faire face les Etats-Majors des deux Marines opposées, de noter les distances à la frontière, des bases navales qu'ils pouvaient utiliser : tandis que Satahib, base navale principale des Thaïlandais, n'est qu'à 130 milles de la frontière, Saigon en est éloignée de 430 milles.

## Caractères obligatoires des opérations françaises.

Le commandement français savait donc que, s'il montait une action offensive, ses bâtiments risquaient de ne pas pouvoir regagner leur base en cas d'avarie ; il n'ignorait pas que, dès l'action engagée, le commandement thaïlandais ne manquerait pas d'alerter et de lancer à l'attaque de nos navires, les torpilleurs et les sous-marins basés à Satahib et les bombardiers lourds et légers des bases aériennes toutes proches de Chantaburi et de Krat.

Pour que l'opération réussisse, il fallait :

Que le secret soit bien gardé pour réaliser la surprise ;

Que toutes nos forces soient engagées, pour avoir, au point d'attaque choisi, sinon la supériorité, tout au moins l'égalité des moyens ;

Que l'action soit menée avec vigueur pour être brève.

Les risques étaient grands : rendons hommage, en passant, à M. le Vice-Amiral d'Escadre Decoux et au Contre-Amiral Terraux, qui n'ont pas hésité à prendre, en la circonstance, de lourdes responsabilités, en décidant d'envoyer le groupe des bâtiments français opérer dans les eaux siamoises.

## But de l'opération des 16 et 17 janvier.

L'état de guerre n'ayant jamais été déclaré entre la France et la Thaïlande, l'Indochine a cru pendant longtemps que, conformément à son désir, le conflit s'apaiserait. C'est pourquoi elle a cherché à limiter les hostilités en se bornant à des opérations défensives et de représailles. Malgré ces efforts et cette retenue, les combats sur le front terrestre ont pris une ampleur qui dénotait de la part de la Thaïlande la ferme volonté de pousser à fond son action militaire.

Il est alors apparu clairement que, si la Marine thaïlandaise n'était pas effectivement entrée en lice, c'était parce qu'elle n'avait pas encore eu l'occa-

sion de le faire, et l'on pouvait être assuré qu'elle ne manquerait pas d'agir offensivement dans un délai plus ou moins bref.

Il importait donc de prévenir cette action en détruisant les forces de mer ennemies. Nos plans étaient prêts.

C'est au cours d'un conseil de guerre tenu le 15 janvier à Saigon, que le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, agissant comme Gouverneur Général de l'Indochine, donna au Contre-Amiral Terraux, Commandant la Marine en Indochine, l'autorisation de les exécuter.

Ordre fut immédiatement donné au groupe composé du « Lamotte-Picquet », des avisos « Dumont-d'Urville », « Amiral-Charner », « Tahure » et « Marne », placé sous les ordres du Capitaine de Vaisseau Bérenger, de se diriger vers les côtes thaïlandaises.

Aucun navire français de guerre ou de commerce n'accompagnait les cinq bâtiments précédents. Pendant le combat, il n'y eut au large aucun bateau ami en attente ou en soutien. Aucun sous-marin français ne se trouvait dans le Golfe du Siam. Enfin le bâtiment marchand, que les Thaïlandais ont cru faire partie de notre force, est certainement le « Tahure » qui, construit en 1917 en vue de lutter contre les sous-marins allemands, a été doté d'une silhouette de cargo pour tromper l'adversaire.

## Renseignements.

Notre aviation avait signalé le 16 au soir deux rassemblements ennemis sensiblement égaux, l'un à Satahib, l'autre à Koh-Chang.

Le Commandant du groupe, le Capitaine de Vaisseau Bérenger, Commandant du « Lamotte-Picquet », avait toute latitude pour choisir son point d'attaque. Il décida aussitôt d'attaquer à Koh-Chang à l'aube du 17, malgré le risque de se heurter à des défenses côtières ou sous-marines que nous ignorions, et en dépit de la médiocrité des documents nautiques que nous possédions, relativement à ces parages, parsemés de cailloux d'un côté, et de l'autre envahis par la vase.

## Présentation.

Un avion français en patrouille survola Koh-Chang de bonne heure le 17 ; il dut s'éloigner vers 6 h. 10 devant la forte réaction de torpilleurs siamois. Mais il ne fut pas touché, comme le crurent nos adversaires, trompés sans doute par les gaz incandescents des pipes d'échappement, très lumineux dans la demi-obscurité régnante.

A la même heure, la force navale française s'approchant de Koh-Chang se scinda en trois fractions :

Le « Lamotte-Picquet » défila à grande vitesse à l'extérieur des passes, se maintenant au Sud de Koh-Kra, Koh-Klum, Koh-Bidang ;

Le groupe « Dumont-d'Urville », « Amiral-Charner » pénétra entre Koh-Kra et Koh-Klum ;

Le groupe « Tahure », « Marne » passa entre Koh-Chang et Koh-Kra.

### Combat contre les torpilleurs.

A l'aube naissante, tous nos navires étaient aux postes qui leur avaient été assignés et ouvraient le feu simultanément à 6 h. 15. Les navires thaïlandais au mouillage de Koh-Chang avaient tiré les premiers une minute plus tôt.

Au début de cette action, les forces ennemies ne purent être identifiées tant leurs silhouettes étaient confuses par suite d'une visibilité défectueuse.

Mais bientôt, à la faveur du jour et grâce à notre approche, les navires ennemis offrirent des cibles nettes sur lesquelles nous pûmes ouvrir un feu efficace.

Très rapidement, il ne resta plus à la surface de l'eau que des épaves en proie à des incendies. Nous vîmes parfaitement que leurs canons cessaient de tirer et que leurs équipages évacuaient.

A cet instant, le « Lamotte-Picquet » se trouvait éloigné dans l'Est, d'où il avait aperçu le « Dhomburi ». Le groupe « Tahure »-« Marne » s'était tu depuis un long moment déjà, laissant le soin de lutter contre les torpilleurs au groupe « Dumont-d'Urville »-« Amiral-Charner ». Et ces deux bâtiments cessèrent de tirer à leur tour dès qu'ils constatèrent l'abandon des navires ennemis.

On a fait le reproche aux navires français de n'avoir pas cru devoir participer au sauvetage des naufragés thaïlandais.

Ils ne le firent pas pour les raisons suivantes :

1° La faible distance entre les épaves et la terre devait, de toute évidence, être aisément franchie par les embarcations et les nageurs ;

2° Plusieurs barques de pêche se trouvaient à proximité du sinistre ;

3° Notre intervention eut entraîné un stationnement prolongé des bâtiments à un endroit dangereux ;

4° L'arrivée inopinée d'un adversaire, navire ou avion, nous eut fâcheusement surpris au cours d'une opération de sauvetage durant laquelle nos moyens de combat auraient été fatalement diminués.

Lorsque les rescapés se furent très largement éloignés des torpilleurs en flammes, le groupe « Tahure »-« Marne » reprit le feu sur ces bâtiments jusqu'à leur disparition qui eut lieu très rapidement. Il faut en effet voir couler un bâtiment pour être sûr qu'il a été détruit et nos avisos avaient le devoir d'assurer la destruction de leurs adversaires.

### Combat contre le DHOMBURI.

Le « Lamotte-Picquet », dès qu'il aperçut le « Dhomburi » dans le Nord, engagea le combat, faisant route au Nord puis à l'Est. Il tira sur lui entre les îles. Mais bientôt l'approche des petits fonds l'obligea à faire demi-tour, et, sans cesser de combattre, le Capitaine de Vaisseau Bérenger revint

avec son croiseur dans l'Ouest pour se rendre compte du résultat de l'action des avisos sur les torpilleurs.

Déjà les avisos, tous groupés, faisaient route vers le Sud-Est en passant au Nord-Est de Koh-Krah, de Koh-Klum et de Koh-Bidang, afin de se rapprocher du « Lamotte-Picquet » dont ils entendaient la canonnade. Ils aperçurent le « Dhomburi » alors que le « Lamotte-Picquet », route au S.-S.-W., contournait Koh-Bidang, en laissant quelques instants de répit à son adversaire dont l'île lui masquait la vue. Les avisos de tête, « Dumont-d'Urville », « Amiral-Charner » et « Tahure », ouvrirent alors le feu sur le « Dhomburi » jusqu'à ce que celui-ci fut caché par l'île Koh-Mai-Si-Yai.

A ce moment, le « Lamotte-Picquet » débouchait au Nord de Koh-Bidang pour appuyer l'action des avisos ; il reprit son tir sur le « Dhomburi » et, profitant de toutes les échappées entre les îles, il le maintint sous son feu pendant la route qu'il fit vers l'E.-N.-E. jusqu'aux abords des petits fonds. Arrivé là, le « Lamotte-Picquet » fit demi-tour, et le Commandant du groupe ordonna la retraite ; le croiseur se dirigeait alors vers le large en envoyant au « Dhomburi » ses dernières salves.

Aucun avion français ne participa à ce combat. Il est, d'autre part, très invraisemblable qu'un appareil thaïlandais ait bombardé le « Dhomburi » par méprise. Il est donc certain que les dégâts imputés par les Thaïlandais à des bombes ont été provoqués par des projectiles du « Lamotte-Picquet ».

### Motifs du décrochage.

Lorsque le décrochage fut décidé, le « Dhomburi » se dirigeait vers le N.-W. c'est-à-dire vers des petits fonds où le « Lamotte-Picquet » ne pouvait le suivre. Le cuirassé thaïlandais avait l'arrière enfoncé, donnait une forte gîte sur tribord, et présentait plusieurs foyers d'incendie dont un immense panache de fumée prouvait la violence ; sa tourelle arrière était bloquée et ne tirait plus depuis trois quarts d'heure, sa tourelle avant, qui était pointée rapidement au début de l'action, n'était plus manœuvrée qu'avec lenteur, ce qui laissait supposer qu'elle était orientée à bras.

A plusieurs reprises, on eut l'impression, du « Lamotte-Picquet », que le « Dhomburi » allait chavirer.

Toutes ces observations tendirent à prouver au Commandant du groupe français que le cuirassé thaïlandais était très gravement endommagé et que sa perte était assurée.

Dans ces conditions, il était inutile de prolonger un combat qui, depuis la première alerte sur les torpilleurs, avait déjà duré deux heures.

Or, le principe de nous limiter à une action brève était formel et son respect dans le cas particulier, était amplement justifié par les considérations suivantes :

a) L'aviation siamoise était certainement alertée ; il importait de gagner au plus tôt le large. Là seulement en effet, nous pourrions, ou bien dépister ses recherches, ou bien subir ses bombardements dans de meilleures conditions, dégagés des soucis d'une navigation dans un espace resserré, et libérés de tout autre adversaire ;

b) Les torpilleurs de Satahib étant plus rapides que notre force, dont la vitesse de groupe ne pouvait excéder 15 nœuds (vitesse maximum des avi-

sos coloniaux), le cas d'une poursuite par ces bâtiments devait être envisagé. Par conséquent nous avions grand intérêt à maintenir sur eux la plus grande avance possible pour ne pas risquer qu'ils nous repèrent à la fin du jour, et nous attaquèrent dans des conditions très favorables pour eux, à la tombée de la nuit ou après le lever de la lune ;

c) Enfin nous devions ménager nos munitions en vue d'une rencontre dont l'éventualité n'était pas impossible, à la sortie de Koh-Chang, ou en cours de route à travers le Golfe de Siam.

### Attaques aériennes.

Pendant notre retraite nous fûmes effectivement attaqués par des bombardiers thaïlandais, attaques faites d'ailleurs sans grand mordant, et de résultats absolument nuls : une seule bombe tomba à proximité du « Lamotte-Picquet », toutes les autres étant semés au hasard autour des bâtiments.

## RESULTATS DU COMBAT

### Bâtiments et personnel français.

Les bâtiments français qui ont combattu à Koh-Chang étaient au nombre de cinq : « Lamotte-Picquet », « Dumont-d'Urville », « Amiral-Charner », « Tahure » et « Marne ». Les Thaïlandais ont pu les croire plus nombreux pour plusieurs raisons :

En se présentant, ils ont débouché de plusieurs directions à la fois ;

En cours d'engagement, les avisos, initialement scindés en deux groupes, ont, par la suite, formé une seule ligne ;

Tantôt masqués par les îles, tantôt visibles dans leurs intervalles, nos bâtiments n'ont pas pu être suivis de façon continue par nos adversaires.

Nos cinq navires sont rentrés absolument indemnes à Saigon, ainsi que des journalistes neutres ont pu le constater au cours d'une visite qu'ils firent à bord de ces bâtiments immédiatement après leur retour. Aucun projectile, bombe ou obus, ne les a touchés ; aucun éclat ne les a atteints. Et dans ces conditions, aucun homme n'a été, bien entendu, ni tué, ni noyé, ni blessé.

Cet avantage s'explique parfaitement :

Les torpilleurs thaïlandais durent faire tête avec de faibles armes contre des ennemis plus nombreux et très dispersés. Quant au « Dhomburi », il est probable qu'il fut touché, dès le début de l'engagement, par des coups, qui, sans atteindre des points ou des organes vitaux, diminuèrent sensiblement ses moyens.

### Personnel Thaï.

Selon la Revue « Navikassat », les pertes subies par les équipages thaïlandais à Koh-Chang se monteraient à 36 morts.

Si ce chiffre est exact, personne ne voudra croire que nos marins aient tiré sur les équipages thaïlandais évacuant leurs bâtiments en feu : les pertes auraient été plus lourdes !

Personne, d'ailleurs, n'a voulu le croire dans le monde. La Marine française a ses traditions, bien connues et vieilles de plusieurs siècles, d'honneur

et de chevalerie : on ne tire pas, chez nous, sur un adversaire abattu.

Les pertes thaïlandaises s'expliquent d'ailleurs sans difficultés. La Revue « Navikassat » ne reconnaît-elle pas que les armements du 75 et des mitrailleuses avant furent tués à bord du « Songkla », que la mâture du « Cholburi » fut abattue, que chacun de ces deux torpilleurs reçut plusieurs coups au but, et que des incendies se déclarèrent ?

Et le « Dhomburi » ? N'eut-il donc aucune perte, lui que plusieurs incendies ravageaient et dont les tourelles étaient immobilisées ? Un bâtiment cuirassé ne va pas se jeter à la côte et ne chavirer pas, s'il n'a pas des avaries sérieuses... et donc des pertes !

Nous craignons que les morts thaïlandais n'aient été nettement plus nombreux que ne le pense la Revue « Navikassat ».

### Bâtiments Thaï.

La perte de navires thaïlandais n'est pas contestée.

Dans ces conditions, le succès ne peut être dénié à notre Marine. Les résultats matériels sont sans discussion possible à notre avantage.

De plus, si la flotte française n'a pas agi contre la Thaïlande après Koh-Chang, ce n'est pas parce que la réaction siamoise au cours de cet engagement nous avait impressionnés, mais c'est parce que les pourparlers d'armistice engagés dès le 20 janvier, pendant le ravitaillement de nos bâtiments à Saigon, ont abouti à la cessation des hostilités le 28 janvier.

### Nature des projectiles français.

Les projectiles français n'étaient pas incendiaires ; ce n'étaient pas non plus des obus à gaz. Mais il n'est pas étonnant qu'ils aient provoqué des incendies, ni qu'ils aient incommodé le personnel au voisinage de leur éclatement.

Ces effets des projectiles courants sont universellement connus dans toutes les Marines.

### Opinion sur la Marine thaïlandaise.

Le combat de Koh-Chang présente, aux yeux de la Nation thaïlandaise, une importance particulière car sa jeune Marine y faisait ses premières armes.

Le sort a été défavorable à son pavillon, mais les marins siamois, par leur combativité, par leur courage, ont mérité l'estime de leurs adversaires et justifié les sacrifices consentis par leur pays pour constituer une flotte.

Pourquoi faut-il qu'ils veuillent diminuer le mérite des nôtres ? Pourquoi cette insistance à jalouser notre supériorité à l'occasion du seul engagement naval de ce conflit ?

Ils n'aboutissent qu'à diminuer leur propre mérite, et on est obligé de deviner dans ces tentatives comme un aveu d'impuissance : car la guerre n'est pas un duel où les deux antagonistes sont, devant témoins, munis d'armes égales ; elle se résout dans des combats où chacun tente de dominer son adversaire par la force.

Dans le cas particulier de Koh-Chang, notre commandement a su préparer la victoire en rassemblant, à la date et au point choisis par lui, une supériorité de moyens. L'esprit offensif des Commandants de nos bâtiments, le cran, et la précision du tir de nos marins ont fait le reste.

# La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

## Le « Reuben-James » a été coulé.

L'incident — car diplomatiquement parlant il s'agit d'un incident — s'est déroulé dans la nuit du 30 au 31 octobre 1941, à quelques centaines de milles à l'ouest de l'Irlande, alors que le destroyer escortait un convoi marchand vers la Grande-Bretagne.

Le *Reuben James* est du modèle des 50 torpilleurs démodés cédés par l'Amérique à la Grande-Bretagne. 1.200 tonnes, 100 mètres de long et 120 officiers et marins à bord. Comme artillerie et moyens de défense : 4 canons de 102, 2 mitrailleuses de 40 mm. contre-avions, des petites mitrailleuses, 6 tubes lance-torpilles, 35 nœuds à tout casser aux essais, c'est-à-dire il y a un peu plus de 20 ans. Le navire en question n'est donc pas ce que l'on peut appeler une unité moderne. Tel qu'il se trouvait cependant, il était encore excellent pour ce pénible et ingrat métier de convoyeurs où il a péri corps et biens semble-t-il, après avoir reçu une torpille dans le flanc.

Après le *Greer* qui fut, on se souvient, frôlé d'un peu près par deux torpilles il y a deux mois, le *Kearny* qui faillit rester sur place il y a trois semaines en recevant une torpille dans la poupe, quel que part au sud de l'Islande, voici enfin le *Reuben James* qui, moins heureux que les précédents, fut coulé sur le coup.

C'est le premier navire de guerre de la Marine américaine coulé en service au cours de cette guerre.

Il est intéressant de connaître les réactions auxquelles ce torpillage a donné lieu.

En Amérique, M. Franklin Roosevelt a déclaré le 31 octobre, à la conférence de Presse, qu'il ne voyait pas la possibilité de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne et qu'il estimait que la perte du *Reuben James* n'entraînait aucun changement dans la politique américaine.

M. Cordell Hull prié, au cours de la même conférence de Presse, de commenter l'incident, a répondu qu'il ne pourrait que répéter ce qu'il avait déclaré déjà à l'occasion des incidents similaires. Rappelant le torpillage du *Kearny*, M. Hull déclara qu'il s'agissait d'un acte de piraterie, d'une tentative terroriste pour obliger les U. S. A. à se retirer des mers et d'un épisode dans le mouvement général de la conquête du monde par les forces ennemies.

Dans les couloirs du Congrès, très grosse émotion. Voici quelques opinions. Tout d'abord, celle de M. Bridges, républicain du New-Hampshire : « C'est une nouvelle indication de ce que les Etats-Unis doivent défendre leurs droits. Nous ne pouvons nous permettre d'être chassés des mers. »

Le sénateur Adams, démocrate du Colorado, déclara : « Cet incident indique que les Nazis ne laisseront pas le tir venir de leur côté. Une fois l'ordre donné de tirer, il est inévitable que l'on tire sur nous : nous devrions nous occuper de nos propres affaires et ne pas participer à la guerre. »

Le sénateur Truman, du Missouri, a dit : « Nous devons nous attendre à de tels actes lorsque nos navires sont dans les zones de combat. »

Le sénateur Taft, républicain de l'Ohio, précise que ce torpillage est « une conséquence inévitable de l'ordre de tirer. »

M. Nye, républicain du North-Dakota, a déclaré : « Vous ne pouvez marcher en hurlant dans une salle

de bar et espérer échapper à la bagarre. C'est ce que la politique du Gouvernement doit méditer. »

M. Green, démocrate du Rhode-Island, a conclu : « Ceci constitue une nouvelle preuve que Hitler est décidé à détruire tous nos navires partout où il peut les trouver. »

Le sénateur Connally affirme de son côté : « L'attaque contre le *Reuben James* dans les eaux de défense américaines est une nouvelle provocation. Cette lâcheté appelle vengeance. On doit déclencher un rapide passage du projet de loi actuellement discuté au Sénat, qui rendra aux Etats-Unis les droits et les libertés de la haute mer. »

Le sénateur républicain Gurday opine que l'événement donne définitivement raison aux partisans de l'abrogation entière et complète de la loi de neutralité.

Le sénateur Thomas, démocrate d'Utah, ne prend pas la chose au tragique : « C'est un autre incident sérieux, mais on pouvait le prévoir étant données les circonstances. Il ne doit pas être jugé plus gravement qu'il ne le mérite. Nous ne devons pas le considérer comme un cas de déclaration de la guerre. »

D'autre part, le sénateur O'daniel annonce qu'il « demandera au Sénat de voter immédiatement un amendement à la Loi de Neutralité abolissant les restrictions imposées à la navigation américaine. »

« L'Amérique du Nord protégera ses marins quelles que soient leurs missions », insiste le sénateur Gillette, démocrate, un des adversaires les plus violents de la politique du Gouvernement.

« Cet incident nous rapproche apparemment de la guerre réelle », conclut aussi le sénateur Capper, républicain du Kansas.

« Cet incident renforce les arguments en faveur de l'abrogation de la loi de neutralité », a déclaré le sénateur Guernsey, du South-Dakota.

Telles sont les différentes réactions provoquées dans les milieux officiels américains par la perte du torpilleur *Reuben James*, torpillé en service commandé. Il se dégage de cet ensemble que l'Amérique ne désire pas tirer de cet incident le prétexte d'une déclaration de guerre en règle.

Du côté anglais, les commentaires demeurent assez réservés. Un porte-parole autorisé britannique a simplement déclaré que cet incident est la preuve que « la guerre sous-marine aux Etats-Unis est déclarée ».

Sir Samuel Hoare, ambassadeur d'Angleterre à Washington, qui est actuellement à Londres, pense que « les Etats-Unis sont arrivés au moment décisif où ils doivent passer de l'état de neutralité à l'état de tension nécessitant la prise de nouvelles mesures ».

Une opinion intéressante de la situation nous vient du Japon, par l'intermédiaire de *Transocéan* : Le correspondant à Washington des journaux de Tokio pense que, même si la situation devient sérieuse entre les forces navales américaines et allemandes, les U. S. A. ne déclareront pas la guerre à l'Allemagne, car cette déclaration aurait pour conséquence l'entrée en guerre du Japon, à côté de l'Allemagne, conformément à la clause d'assistance mutuelle du pacte tripartite. Les correspondants basent leur opinion sur le fait que le Président avait soigneusement évité les discussions sur les relations des Etats-Unis avec le Japon dans son récent discours à l'occasion du Navy-Day. L'opi-

nion généralement admise est que les États-Unis ne veulent pas, pour le moment, un conflit ouvert avec le Japon.

Cet incident du *Reuben James* venant peu après le virulent discours prononcé par le Président Roosevelt le 28 octobre à l'occasion de la Journée de la Marine prouve à quel point critique sont parvenues les relations américano-allemandes.

« L'Amérique a été attaquée, avait déclaré le Président en évoquant l'attaque contre le *Kearny* ; la marche en avant de l'hitlérisme peut être arrêtée et elle le sera, très simplement et très crûment. Nous nous sommes engagés à détruire l'hitlérisme ».

M. Roosevelt accusa le Chancelier de vouloir détruire toutes les religions et les remplacer par la religion nationale-socialiste. Il affirma à nouveau la volonté de l'Amérique d'assurer la liberté des mers et, à ce propos, a conclu : « Nous avons nettoyé les ponts et pris nos positions de combat. Nous sommes prêts pour la défense de notre Nation ».

Étant donné le ton de polémique du discours du Président Roosevelt, on envisagerait, assure un correspondant berlinois du *Basler Nachrichten*, une rupture des relations diplomatiques entre Berlin et Washington.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas, après les paroles dites en Amérique et les dispositions prises, que l'on soit pratiquement très loin de la vraie guerre, c'est-à-dire des tentatives de destructions totales de navires de guerre ou de commerce américains par les actions combinées des sous-marins, des navires de surface et des avions de combat. Ainsi que nous l'écrivions la semaine dernière, les jeux sont faits de part et d'autre et la parole est au canon.

### Le Japon et la situation internationale.

A dessein, nous avons placé ce chapitre après le résumé que nous avons fait de l'incident du *Reuben James*. Cet incident n'est pas en relation directe avec la tension dans le Pacifique, mais constitue un chaînon dans la suite des événements qui ont contribué à aggraver les relations entre le Japon et l'Amérique. Si l'on croit, les radios américains, la tension entre les U. S. A. et le Japon semble encore une fois s'aggraver. Les milieux politiques soulignent, en effet, la réaction provoquée au Japon par la nouvelle non encore confirmée, annonçant que l'Amérique négocie actuellement avec la Grande-Bretagne et la Chine pour l'utilisation des bases militaires des deux pays. Ces bases seraient Singapour et Hongkong et quatre bases en Chine.

Le *New-York Herald Tribune* écrit même : « Les milieux officiels américains considèrent que la crise américano-japonaise éclatera dans deux semaines ».

De son côté, le *New-York Times*, de Washington, écrit que les « U. S. A. ne doivent pas faire de concessions au Japon et qu'ils ne peuvent attendre un changement d'attitude de la part de ce pays ».

Ces propos pessimistes sont encore confirmés, d'après Washington (31 octobre) par les nouvelles de Shanghai annonçant que les Japonais massent actuellement des forces en Chine méridionale pour attaquer la route de ravitaillement de Birmanie qui est la dernière voie d'accès du matériel de guerre anglo-américain destiné au Maréchal Tchang-kai-Chek.

Le *Nichi-Nichi* a fait le 1<sup>er</sup> novembre le commentaire suivant des relations nippon-américaines. Elles seraient « à la limite d'une pente dangereuse, et de leur échec peuvent résulter des conséquences néfastes pour les deux pays. Une des difficultés les plus sérieuses pour les relations entre eux réside dans la rupture de leurs relations économiques. Il y en a cependant bien d'autres telle que l'aide américaine à Chung-king et au front A. B. C. D.

« Le problème du pétrole constitue un autre point sérieux et si l'on refuse de livrer du pétrole au Japon, celui-ci devra se procurer, à quelque risque que ce soit, ce produit essentiel pour un État moderne. »

### La France et la Charte du Travail.

Nous avons terminé notre chronique de la semaine dernière par un vœu : celui de voir les 100 otages supplémentaires de Nantes et de Bordeaux échapper à la mort. Il semble bien que ce soit chose faite ou du moins que les remises successives décrétées par le Chef de l'Armée d'occupation se transformeront bientôt en libération définitive après les démarches instantanées du Maréchal Pétain auprès des autorités allemandes.

Il nous paraît inutile de revenir sur ces odieux attentats qui ont déjà coûté la vie à 100 innocents. Des voix autorisées ont flétri comme il convenait ces crimes qui relèvent uniquement du droit commun et qui ont été effectués dans des conditions telles que l'on est en droit de se demander s'ils ont été commis par des Français.

Malgré la tristesse de ces événements, la France continue courageusement à organiser son existence présente. Elle fait mieux : elle jette les bases durables de la Société future. La charte du travail procède de la nécessité de réglementer les rapports de tous les travailleurs, à l'exception des fonctionnaires et des membres des professions libérales aussi bien dans l'exercice de leurs métiers que dans le développement de leur vie matérielle et morale.

Au reste, cet instrument de travail, qui a été la préoccupation constante du Maréchal depuis quinze mois, a fait l'objet au moment de sa promulgation, le 28 octobre, d'une remarquable déclaration de M. Belin, Secrétaire d'État au Travail : « La Charte du travail entre en vigueur. Elle était impatientement attendue par tous ceux ayant mesuré les conséquences des luttes sociales des dernières années. L'anarchie sociale était dans la nature même du régime fondé sur l'individualisme aveugle et l'égoïsme forcené. Trop souvent on ne parlait que de l'intérêt général, pour masquer la défense des besoins particuliers. La méfiance toujours et le mépris souvent étaient à la base des rapports sociaux.

« Le souffle de l'égalitarisme entraînait souvent les ouvriers, mal avertis de la réalité des problèmes économiques. Les employeurs, pris dans de vieilles manières de penser, étaient ignorants de la condition ouvrière. Les forces vives de la France s'épuisaient en ruineux conflits. Ni la question sociale ni les nécessités nationales n'y trouvaient leur compte.

« Les principes de la Charte sont fondés sur ces considérations. Le pays renaîtra si on trouve en lui le courage d'imposer ses disciplines nouvelles. La Charte du travail est essentiellement dans le domaine social une œuvre de rajeunissement. D'abord, la solidarité professionnelle devient une grande règle. Dans les professions florissantes, les ouvriers ne doivent pas être des parias, dans les professions subissant une crise, l'incompréhension ouvrière ne doit pas accentuer et prolonger le malaise.

« Le moyen d'aboutir était plus précieux que le but à atteindre. De là les compétitions, les concurrence, les organisations, sources intarissables de surenchères démagogiques, faiblesse et impuissance. Désormais, l'ordre règnera avec l'unité et les formations seront des sources de mesure, de discipline et de force constructive. Les organismes de la Charte du travail seront un moyen efficace de réalisations sociales qui seront donc bien l'œuvre de tous.

« Ce ne sont plus les intérêts des classes qui dominent mais les intérêts professionnels. Dans le sein de la profession, la collaboration est une loi nouvelle qui s'impose à tous. Elle exige la confiance et l'estime réciproques. Les comités sociaux constituent l'épine dorsale de ce système. La nouvelle organisation élimine les entreprises politiques si fréquentes dans les formations syndicales de toutes natures. Nous avions hier des organisations qui faisaient passer l'intérêt du groupement avant l'intérêt des personnes associées.

« Personne ne pourra se soustraire à ses obligations ; personne ne sera tenu hors du but commun.

Il ne sera plus possible d'échapper à son devoir d'homme, car le devoir sera connu et devra être rempli. L'Etat est décidé à faire tout son devoir. La Charte du travail comporte une grande promesse qui sera tenue. Le Gouvernement prend l'engagement d'aider les comités sociaux au début. Il sera impitoyable pour tous ceux qui manqueront à leurs obligations.»

Au moment où nous allions clore cette chronique consacrée à la France, la Radio nous apprend qu'une démarche du Ministre de Chili à Berlin, au sujet de la libération des otages complémentaires de Nantes et de Bordeaux, a reçu une suite favorable du Chancelier du Reich.

Pas un Français n'accueillera cette information sans un profond sentiment de reconnaissance envers le Chili, et sans un soulagement évident. Chacun doit comprendre.

### Sur le front Russe.

Contrairement à ce que nous avions annoncé, Moscou continue à résister, mais avec des signes de faiblesse, malgré l'opiniâtreté de la résistance. Du côté allemand, il est indiqué que le mauvais temps a retardé les opérations et qu'il est nécessaire d'attendre le gel pour les poursuivre avec les moyens blindés indispensables.

Autour de Léninegrad, le cercle de feu ne desserre pas son étreinte, tandis que les troupes finnoises poursuivent leur avance en direction du Nord en longeant le chemin de fer de Mourmansk.

Au Sud, il convient de noter un grand succès allemand : la *Wehrmacht* a réussi à percer la ligne de résistance russe de Pérékof et s'est engouffrée dans la percée réalisée. La Crimée est donc envahie, ce qui ne veut pas dire que Sébastopol et Kercht seront prises avec facilité. Toutefois, la flotte russe serait dans l'obligation de fuir Sébastopol que la *Luftwaffe* ne manquera pas de rendre intenable.

La Crimée, un simple regard sur une carte l'indique, n'est séparée du Caucase que par quelques kilomètres de mer.

D'autre part, Karkhov est prise et Rostov sur le Don à la pointe septentrionale de la Mer d'Azov est sur le point d'être évacuée par les Soviétiques. La situation militaire paraît donc extrêmement grave sinon désespérée pour les armées russes.

Malgré des gains territoriaux dépassant 1.500.000 kilomètres carrés après quatre mois et 10 jours de campagne, après des bénéfices qualitatifs extrêmement importants qui ont contribué à réduire de 70 % les ressources industrielles de la Russie, il ne semble pas encore démontré que la résistance russe soit totalement réduite. Il reste encore à compter sur les armées que les Maréchaux Timochenko et Boudienny sont en train d'organiser en toute hâte pour sauver la Caucase et fixer la *Wehrmacht* sur la Volga. Il reste aussi, il est vrai, l'armée du Général Wawell, cette grande inconnue dont on parle beaucoup mais que l'on a pas encore vue à l'œuvre pour pouvoir en juger avec impartialité.

Car la question est de sauver le Caucase à tout prix, le Caucase et ses 50 millions de tonnes de pétrole brut par an, le Caucase qui est la porte de la Perse et de l'Océan Indien. Les Anglais, de cela on peut être sûr, feront l'impossible pour empêcher les Allemands d'atteindre les forages. L'enjeu européen se jouera vraisemblablement entre Caspienne et Mer Noire.

### Du 10 au 16 novembre 1941, Écoutez Radio-Saigon.

Lundi 10. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert : *Le trio Mario Lorenzi* ; — 19 h. 15 : Parlons de Radio ; — 20 h. 15 : Radio-cocktail ; — 20 h. 50 : *Une nouvelle*, dite par M<sup>me</sup> Tridon ; — 21 heures : Radio-Saigon sait tout ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 seulement) : Nouvelles économiques — Cours de bourse.

Mardi 11. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons : *Tino Rossi et Lina Tosti* ; — 19 h. 45 : Les entretiens littéraires de Charles Cerrighelli : *Molière* ; — 20 h. 15 : Musique de chambre : *l'Octuor*, de Schubert ; — 21 h. 10 à 21 h. 30 : *Mélodies*, de Duparc.

Mercredi 12. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire avec le concours de la Fanfare du 11<sup>e</sup> R. I. C. ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Les aventures de Zig et Puce* ; — 20 h. 15 : Vos disques préférés ; — 20 h. 35 : La chanson autour du monde ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Chronique des livres.

Jeudi 13. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert par l'orchestre Cedric Sharpe ; — 19 h. 45 : *Mouvement perpétuel*, de Paganini ; — 19 h. 55 : Ce dont on parle... ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Atout cœur*, de Félix Gauder ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 seulement) : Nouvelles économiques — Cours de bourse.

Vendredi 14. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Micheletti ; — 19 h. 45 : *La lettre du Tonkin*, par Paul Munier ; — 20 h. 15 : *Retransmission d'une scène de Fanny*, film de Marcel Pagnol ; — 20 h. 30 : Un bel instrument très ancien : *la harpe* ; — 21 heures : Le quart d'heure des amateurs ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Musique légère.

Samedi 15. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert avec le Squire orchestre ; — 19 h. 45 : Causerie, de Louis Vaucelle : *Réflexions d'un ami des bêtes* ; — 20 h. 15 : La galerie des vedettes ; — 20 h. 45 : Musique de danse ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : *Nuits dans les jardins d'Espagne*, de Maurice Ravel.

Dimanche 16. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert par les 5 de la chanson ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 heures : Informations ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : L'opéra de Wagner : *Tannhäuser*, la *Walkyrie*, etc...

## Naissances, Mariages, Décès...

### Naissances.

#### COCHINCHINE

— THARU, fille de M<sup>me</sup> et M. Veyrenc, directeur de l'Usine de Cholon à la Société française des Distilleries de l'Indochine (25 octobre 1941).

— CHRISTIANE, fille de M<sup>me</sup> et M. Adolphe Darri-gade, de la *Dépêche* (27 octobre 1941).

— CÉCILE-LOUISE, fille de M<sup>me</sup> et M. Mikel, maître-répétiteur au Lycée Chasseloup-Laubat.

#### TONKIN

— SAINTE-MARIE, fille de M<sup>me</sup> et M. Charles Castaing, du 9<sup>e</sup> R. M. I. C. (26 octobre 1941).

— ROLAND-ROGER-RENÉ, fils de M<sup>me</sup> et M. Eugène Jessin, du 4<sup>e</sup> R. A. C. à Tong (27 octobre 1941).

— JEAN-PIERRE, fils de M<sup>me</sup> et M. Henri Rocchesani, sergent-chef d'aviation à Bach-Mai (27 octobre 1941).

— HÉLÈNE-HUGUETTE, fille de M<sup>me</sup> et M. Robert Estèves, sergent-chef (28 octobre 1941).

### Fiançailles.

#### COCHINCHINE

— M. JULIEN DE CANAGA, avec M<sup>lle</sup> YVONNE XAVARY.

— M. SERGE MILLIQUET, de la Société des Caoutchoucs de l'Indochine, avec M<sup>lle</sup> MAGGY PORTANIER, fille de M<sup>me</sup> et du Capitaine PORTANIER.

**Mariages.****COCHINCHINE**

— M. EMILE TOURNIER, des Douanes et Régies, avec M<sup>lle</sup> ROSE FABRE (22 octobre 1941).

— M. RAYMOND BAILLIF, des Brasseries Larue, avec M<sup>lle</sup> JEANINE BEZ, fille de M<sup>me</sup> et M. Bez, capitaine de pont à Binh-dong (25 octobre 1941).

— M. CLAUDE-PIERRE ROUVREAU, du 11<sup>e</sup> R. I. C., avec M<sup>lle</sup> PAULETTE-YVETTE RABION (25 octobre 1941).

— M. NGUYEN-BINH-NHIEU, docteur en médecine, avec M<sup>lle</sup> MARGUERITE PHAM-VAN-NGOI à Sadec (26 octobre 1941).

**TONKIN**

— M. EUGÈNE CARATINI, avocat stagiaire, avec M<sup>lle</sup> SUZANNE-THÉRÈSE ORTOLI (29 octobre 1941).

**Décès.****COCHINCHINE**

— M. le Dr LEVOT, ancien Directeur local de la Santé (21 octobre 1941).

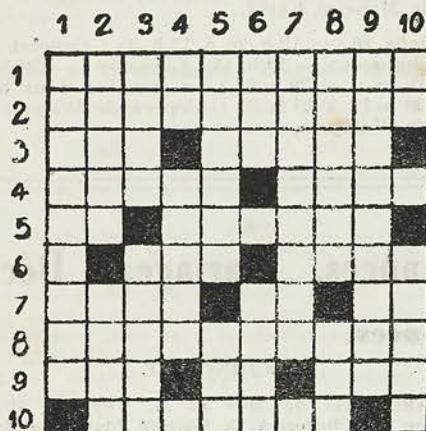
— M<sup>me</sup> AMÉLIE GROS, épouse de M. René Gros, professeur (26 octobre 1941).

**TONKIN**

— M. LE-DINH-NGOAN, chef de chantier du Service Hydraulique du Tonkin (27 octobre 1941).

— M. ALEXANDRE-MARIE KÉRÉBEL, sous-chef de poste de 1<sup>re</sup> classe du Service Radioélectrique (29 octobre 1941).

— M. HODAPP OSCAR, caporal-chef au 3<sup>e</sup> R. T. T. (30 octobre 1941).

**MOTS CROISÉS N° 49****Horizontalement.**

1. — Vers de cinq pieds.
2. — Qui contiennent une résine amère et purgative.
3. — Portion — Fils de Tarquin le Superbe.
4. — Vaillant — Petit animal domestique.
5. — Préposition — Insecte coléoptère noir, luisant.
6. — Les Anglais l'apprécient — En Méditerranée.
7. — Vichnou — Connu — Pronom.
8. — Modifieront.
9. — Textile — Note — Invite à sortir.
10. — Cachée.

**Verticalement.**

1. — Qui appartient aux paupières.
2. — Fleuve côtier de France — Propices.
3. — Remarque — Occasionne.
4. — Pronom — Cavalier.
5. — Incoordination des mouvements du corps — Sévère.
6. — Commune rurale de Russie — Port français.
7. — Son passage n'est pas gai pour tout le monde.
8. — Il y fait noir — Sotte personne.
9. — Absorbent.
10. — Préposition — Insérer sur.

**Solution des mots croisés n° 48**

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | G | A | U | L | O | I | S | E | R | I  | E  | S  |
| 2  | R | A | N | A | T | R | E |   | E | M  | B  | U  |
| 3  | A | R | I | C | I | E |   | L | E | P  | R  | E  |
| 4  | N | A | V | E | T |   | D | I | L | U  | E  | E  |
| 5  | D | U | O | D | E | N | U | M |   | R  |    | S  |
| 6  | C |   | L | E |   | O | R | E | E |    | H  |    |
| 7  | H | E | T | M | A | N | S |   | N |    | E  | I  |
| 8  | A | N | I | O |   | E |   | C | Z | A  | R  | S  |
| 9  | N | O | N | N | E | T | T | E |   | B  | O  | A  |
| 10 | T | U |   | I | R | R | A | D | I | E  | N  | T  |
| 11 | R | E | M | E | R | E | R | E | N | T  |    | I  |
| 12 | E | R |   | N | E |   | D | R | O | I  | T  | S  |

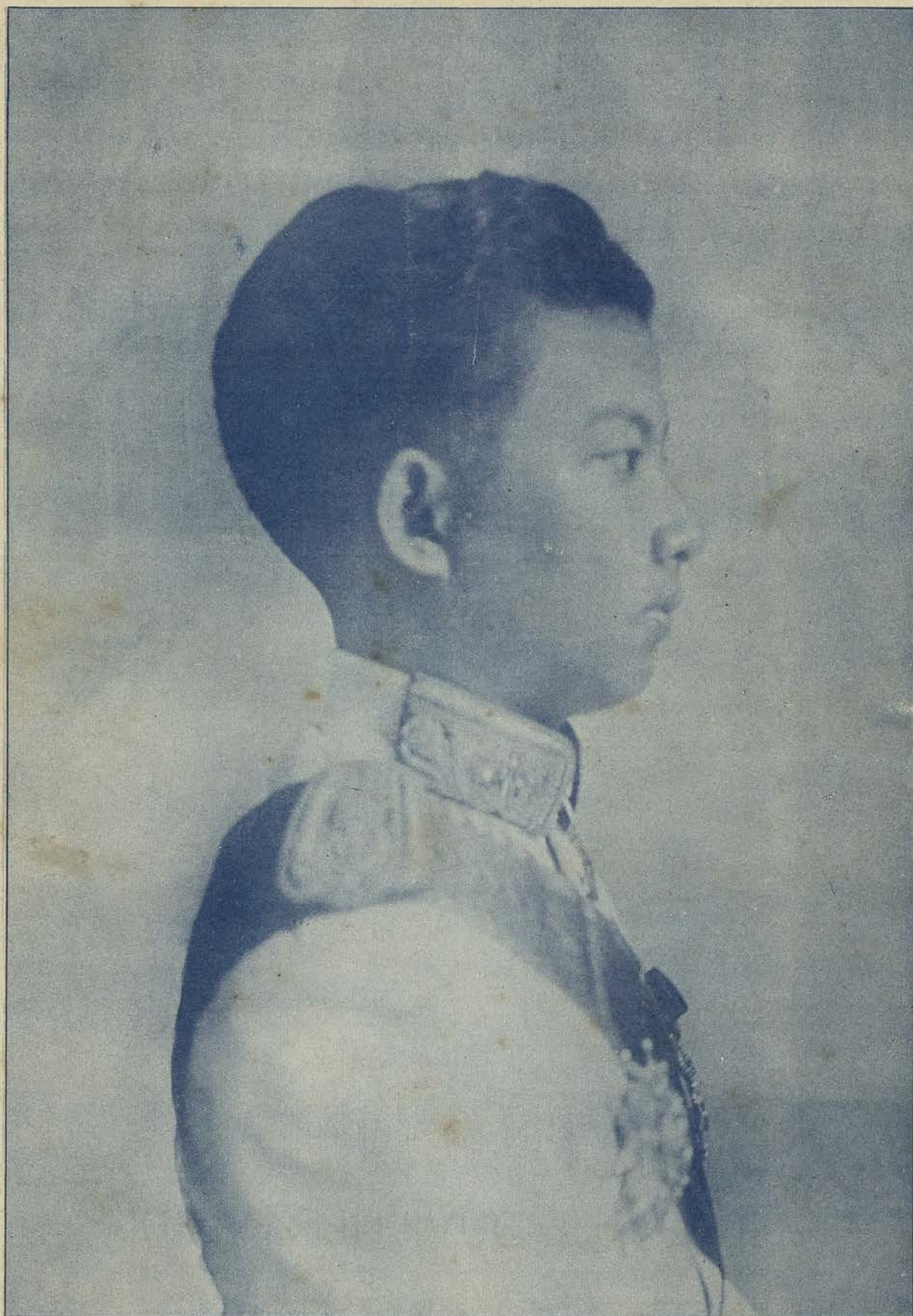
*Belle impression?*



IMPRIMERIE G. TAUPIN & C<sup>IE</sup>

8-10-12 RUE DUVILLIER HANOI

===== TÉL: 218 =====



*Photo Khmer — P.-Penh*